



Quatrième rapport d'étape du Canada sur la sécurité alimentaire



En réponse au Plan d'action
du Sommet mondial de
l'alimentation

Agriculture et Agroalimentaire Canada

Mai 2006

Suivi de la mise en œuvre du
Plan d'action du Sommet mondial de l'alimentation

Quatrième rapport d'étape du Canada sur la sécurité alimentaire

Préparé par :

Agriculture et Agroalimentaire Canada

Personne-ressource :

Paul Murphy

Directeur exécutif

Programmes et affaires multilatérales

Agriculture et Agroalimentaire Canada

Téléphone : (613) 759-1167

Télécopieur : (613) 759-6690

Courriel : murphypa@agr.gc.ca

Table des matières

Sommaire

Section 1 : Questions prioritaires en matière de sécurité alimentaire et progression vers l'objectif du Sommet mondial de l'alimentation

1.1 Aperçu des questions de sécurité alimentaire au Canada

1.2 Études d'évaluation existantes

1.3 Renseignements sur les programmes d'aide extérieure et les leçons apprises

Section 2 : Suivi du Plan d'action du Sommet mondial de l'alimentation

2.1 Initiatives nationales

2.2 Initiatives internationales

Section 3 : Annexe statistique

Sommaire

En 1996, le Canada s'est joint à 186 pays pour appuyer l'objectif du Sommet mondial de l'alimentation (SMA) : réduire de moitié, d'ici 2015, le nombre de personnes souffrant de sous-alimentation chronique. Dans la Déclaration de Rome du SMA figurent sept engagements visant à assurer la sécurité alimentaire à tous les êtres humains. Le Plan d'action du Canada pour la sécurité alimentaire, lancé en 1998, est un vaste programme national énonçant les mesures qui permettront de mettre en œuvre les sept engagements de la Déclaration de Rome.

Le présent rapport est le quatrième présenté par le Canada à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Y figurent quelques-unes des nombreuses initiatives que le Canada a entreprises au cours des deux dernières années pour atteindre l'objectif du Sommet. Bien que ce rapport ne se veuille pas exhaustif, les initiatives qu'il renferme, par leur portée et leur envergure, témoignent clairement de l'engagement permanent que le Canada a pris de réduire la faim et d'accroître la sécurité alimentaire tant au pays qu'à l'étranger. Le rapport est organisé selon le modèle demandé par la FAO, sauf la deuxième section, qui est divisée en initiatives nationales et internationales.

Comme l'indique le rapport, le gouvernement fédéral, les administrations provinciales et territoriales et diverses organisations de la société civile du Canada travaillent ensemble à un vaste éventail d'initiatives visant à améliorer l'accès à des aliments sains, salubres et nutritifs au pays. Ces initiatives nationales comprennent des programmes de bien-être social et de réduction de la pauvreté, des initiatives destinées à réduire les disparités au chapitre de la santé, des programmes ciblés à l'intention des groupes vulnérables, de nouvelles stratégies de promotion d'une saine alimentation, et divers projets axés sur l'amélioration de la recherche, des connaissances et de la compréhension en matière de sécurité alimentaire.

Sur la scène internationale, l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) continuent de jouer un rôle de premier plan dans le partage du savoir, des ressources et de la technologie du Canada avec leurs partenaires des pays en développement du monde entier. Ils travaillent en partenariat avec de nombreuses autres organisations gouvernementales et de la société civile, tant au Canada qu'à l'étranger, à mener des recherches, à offrir un soutien et à bâtir des infrastructures afin d'améliorer la sécurité alimentaire, la prospérité, la santé et le bien-être dans le monde entier.

Les récents efforts déployés par le Canada pour réduire l'insécurité alimentaire ont permis de dégager de nombreuses et précieuses leçons. Nous savons, par exemple, que la production agricole durable, les programmes visant à réduire la pauvreté et à améliorer les conditions de vie et la santé, les programmes internationaux ciblés, l'établissement de partenariats efficaces et la participation accrue de la société civile représentent tous des éléments essentiels pour améliorer l'accès à des aliments sains, salubres et nutritifs. De plus, nous avons manifestement besoin d'autres sources de données sur la sécurité alimentaire pour avoir une meilleure idée de la sécurité alimentaire au Canada et pour mieux comprendre l'effet de nos efforts sur la sécurité alimentaire dans les pays en développement.

Section 1 :

Questions prioritaires en matière de sécurité alimentaire et progression vers l'objectif du Sommet mondial de l'alimentation

1.1 Aperçu des questions de sécurité alimentaire au Canada

La sécurité alimentaire existe lorsque les êtres humains ont un accès physique, social et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active.

Le Canada est très privilégié du fait que la majorité de ses 32 millions d'habitants jouissent de la sécurité alimentaire. Le Canada est l'un des principaux producteurs et fournisseurs d'aliments de grande qualité au monde, et les Canadiens sont mondialement reconnus pour leurs compétences en recherche agricole, en biotechnologie et en gestion forestière durable.

De plus, le Canada compte parmi les pays où le revenu disponible et les disponibilités alimentaires par habitant sont les plus élevés et parmi ceux où le coût réel des aliments et la part du revenu consacrée à la nourriture sont les plus faibles. Une gestion économique minutieuse permet aux gouvernements canadiens de maintenir un filet de sécurité sociale national. Des valeurs traditionnelles de justice sociale appuient vivement l'inclusivité et l'égalité des sexes, tandis que la participation active de la société civile aux réformes sociales, politiques et économiques aide à assurer l'intéressement du public aux questions de sécurité alimentaire.

Malgré ces réalisations, des problèmes persistent. D'après l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes – Nutrition réalisée en 2004, 2,33 millions de Canadiens sont victimes d'insécurité alimentaire et, fait encore plus troublant, 715 616 Canadiens, soit 2,3 % de la population, sont victimes d'insécurité alimentaire et souffrent de la faim. Tel qu'indiqué plus loin, Santé Canada publiera une analyse complète de cette enquête plus tard en 2006.

Selon les estimations du *Bilan-faim*, le rapport annuel de l'Association canadienne des banques alimentaires sur les programmes alimentaires d'urgence, plus de 800 000 Canadiens dont plus de 300 000 enfants de moins de 18 ans se sont rendus à une banque d'alimentation pour se faire donner de la nourriture au cours d'un mois typique de 2005. Il s'agissait d'une diminution de 0,1 % par rapport à l'utilisation des banques d'alimentation en 2004, mais l'Association a tenu à signaler qu'il s'agissait d'une augmentation de 24 % depuis 1997.

La pauvreté est l'un des principaux facteurs qui entravent l'accès à une nourriture suffisante, saine et nutritive, et les Canadiens les plus vulnérables à l'insécurité alimentaire sont ceux qui vivent dans un ménage à faible revenu, ce qui comprend un nombre disproportionné de mères célibataires, de personnes ayant une incapacité ou une maladie chronique et d'Autochtones. Les programmes gouvernementaux ont des incidences directes sur la réduction de la pauvreté et, par extension, sur la sécurité alimentaire.

Le système de soutien du revenu du Canada, un filet de sécurité sociale conçu à diverses fins telles que satisfaire les besoins fondamentaux des gens, améliorer leur sort et créer des incitations à participer au marché du travail, est l'un des moyens importants de réduire la pauvreté et d'accroître l'accès à une nourriture saine et nutritive en quantité suffisante. Des programmes nationaux comme la Stratégie emploi-jeunesse, l'Initiative nationale pour les sans-abri, la Prestation nationale pour enfants et la Sécurité de la vieillesse, des initiatives appuyant les personnes handicapées, des initiatives s'adressant aux Autochtones et de nombreux programmes de santé et d'éducation contribuent tous à la sécurité alimentaire. Ces

programmes sont souvent complétés par des prestations et des services provinciaux tels que l'assistance sociale, des logements abordables, des services de garde et des normes d'emploi (p. ex., l'établissement du salaire minimum), ainsi qu'une vaste gamme d'initiatives de la société civile.

Par exemple, la Prestation nationale pour enfants est un élément central de l'approche que les gouvernements préconisent pour veiller à ce que les enfants des familles à faible revenu obtiennent le meilleur départ possible dans la vie, en réduisant la pauvreté chez les enfants et en favorisant la participation des parents au marché du travail.

Selon le document intitulé *La Prestation nationale pour enfants – Rapport d'étape 2004*, la prestation a permis à 106 000 enfants de 45 900 familles de ne pas vivre en situation de faible revenu en 2002. Il indique aussi que, la même année, il y avait 9,7 % de familles à faible revenu de moins qu'il y en aurait eu n'eût été la PNE. On estime que le revenu disponible moyen de ces familles s'en est trouvé accru de 9,8 %. En outre, d'après une étude réalisée en 2005 par Statistique Canada sur le revenu familial au Canada, le taux global de faible revenu au pays a régressé de 1996 à 2001. Depuis 2001, les taux de faible revenu sont demeurés essentiellement inchangés.

Les Canadiens qui souffrent d'incapacités et de maladies chroniques sont également vulnérables à l'insécurité alimentaire. L'obésité est l'une des principales causes de maladies chroniques au Canada, et l'augmentation marquée de l'obésité et des maladies qui y sont liées au cours de la dernière décennie attire l'attention sur un tout nouvel ensemble de questions de sécurité alimentaire qui ont trait à la qualité des aliments et au régime alimentaire. Depuis plusieurs années, l'Agence de santé publique du Canada collabore avec Santé Canada, les provinces, les territoires et des partenaires non gouvernementaux à élaborer la *Stratégie pancanadienne intégrée en matière de modes de vie sains*, qui vise à améliorer l'ensemble des résultats de santé des Canadiens et à réduire les disparités à ce chapitre, l'accent étant mis sur l'alimentation saine, l'activité physique et leur lien avec le poids santé. Ces dernières années, Santé Canada a amélioré l'utilité de l'étiquetage nutritionnel et a mieux sensibilisé le public à son utilisation. Ces changements aideront les consommateurs à faire des choix éclairés sur les aliments qu'ils achètent et consomment et ce sont d'importants pas vers une meilleure santé publique au Canada.

La salubrité de l'approvisionnement alimentaire a aussi des incidences sur la sécurité alimentaire. Environ un million de cas de maladie d'origine alimentaire se déclarent au Canada chaque année, et beaucoup d'autres ne sont pas signalés. Les enfants, les personnes âgées et les personnes dont le système immunitaire est compromis sont parmi les Canadiens les plus vulnérables à des infections d'origine alimentaire et à un certain nombre d'états chroniques liés à des maladies d'origine alimentaire. Bien qu'on ne comprenne pas tout à fait le lien qui existe entre l'infection par des pathogènes d'origine alimentaire et certaines maladies chroniques, les coûts des soins de santé qui en résultent sont vraisemblablement très importants. L'Agence de santé publique du Canada réagit à ces menaces et à d'autres risques en mettant en œuvre des activités de surveillance, d'enquête et de sensibilisation hautement coordonnées qui visent à réduire les risques et à prévenir les éclosions. Les progrès réalisés au chapitre de la salubrité des aliments profiteront aussi aux collectivités éloignées et du Nord, où l'on observe des cas de maladie d'origine alimentaire tout à fait particuliers qui sont associés à l'accès à la nourriture et à la qualité des aliments.

Malgré certaines améliorations, les indicateurs sociaux, économiques et de la santé dans les collectivités autochtones demeurent bien en deçà de ceux de nombreux autres Canadiens. Beaucoup d'Autochtones au Canada, en particulier ceux qui habitent dans des collectivités

éloignées, vivent tous les aspects ou presque de l'insécurité alimentaire. Cette situation est attribuable aux faibles revenus, aux dangers que posent les polluants présents dans l'approvisionnement alimentaire traditionnel, aux problèmes de qualité dus à de mauvaises procédures d'expédition, de manipulation et de préparation à domicile des aliments commerciaux, ainsi qu'aux problèmes d'accès occasionnés par des interruptions dans le transport ou la modification des mouvements migratoires des animaux. De plus, le coût des aliments commerciaux dans les collectivités éloignées est élevé, tout comme le coût du matériel de chasse et de pêche.

Pour aider à relever ces défis, le Canada appuie un éventail d'initiatives axées sur la sécurité alimentaire des Autochtones, y compris un programme spécial de nutrition des enfants des Premières nations, un programme Aliments-poste qui consiste à subventionner le transport d'aliments périssables vers les collectivités du Nord, un certain nombre de programmes qui appuient et mettent en valeur les techniques de chasse et de récolte et les aliments autochtones traditionnels, de même qu'un Programme de lutte contre les contaminants dans le Nord, dont l'objectif est de réduire ou d'éliminer les contaminants présents dans les aliments traditionnels récoltés. En outre, le cycle 2.2 de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) de 2004, qui est axé sur la nutrition, comprenait un suréchantillon d'Autochtones du Canada vivant hors réserve, ce qui contribuera à mieux faire comprendre les problèmes alimentaires et nutritionnels de ce groupe vulnérable. De plus, en sa qualité d'hôte de l'Année polaire internationale de 2007-2008, le Canada mène des recherches afin d'examiner les effets des changements climatiques et de l'adaptation, des contaminants et d'autres facteurs de risque sur l'approvisionnement alimentaire traditionnel du Nord et leurs répercussions sur la santé et le bien-être des habitants du Nord. Ces travaux fourniront de nouvelles données probantes qui serviront de base à l'élaboration de politiques et de programmes.

L'environnement alimentaire canadien est complexe, et les origines et les effets de nombreux problèmes alimentaires varient selon la région. Heureusement, il existe des initiatives qui contribueront à mieux faire comprendre la situation de l'insécurité alimentaire au pays. Par exemple, un certain nombre de provinces et de territoires font un suivi du coût réel d'un « panier alimentaire » nutritif et suffisant pour une famille typique. Le concept du panier alimentaire fournit un indicateur utile qui peut grandement contribuer à démontrer le besoin de revenus plus élevés pour satisfaire les besoins fondamentaux dans différentes collectivités du pays. En outre, les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) ont subventionné plusieurs projets qui consistent à examiner l'étendue et l'effet de l'insécurité alimentaire en ce qui a trait à la santé des groupes vulnérables au Canada. Santé Canada cherche à déterminer s'il est nécessaire de mettre à jour son Panier de provisions nutritif – Canada 1998, sur lequel reposent un certain nombre des initiatives d'établissement des coûts des aliments au pays. Comme nous l'avons brièvement mentionné précédemment, Santé Canada s'affaire aussi à analyser les données sur la sécurité alimentaire des ménages tirées de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes de 2004. Un rapport faisant état de ses constatations sur la prévalence des problèmes d'accès aux aliments qu'éprouvent les ménages à l'échelle nationale et provinciale sera diffusé en 2006. Par ailleurs, Santé Canada a commencé à collaborer avec les provinces et les territoires en vue de définir des indicateurs de sécurité alimentaire appropriés à des fins de suivi pancanadien. La publication périodique des résultats du suivi devrait fournir des données solides qui orienteront l'élaboration des politiques et des programmes visant à réduire l'insécurité alimentaire et à sensibiliser davantage le public à cet égard.

Le Plan d'action du Canada pour la sécurité alimentaire au pays

Le Plan d'action du Sommet mondial de l'alimentation (SMA) de 1996 prévoit que chaque pays doit élaborer et mettre en œuvre un plan d'action national pour assurer la sécurité alimentaire de sa population et dans le reste du monde. En réponse au SMA, le Canada a élaboré son Plan d'action pour la sécurité alimentaire, qu'il a lancé à l'occasion de la Journée internationale de l'alimentation en 1998. Ce plan, dressé par un groupe consultatif mixte composé de membres du gouvernement, de citoyens et de représentants du secteur privé, précise les principales préoccupations du Canada ainsi que les objectifs détaillés de chacun des engagements du Plan d'action du SMA. Il englobe des mesures nationales et internationales et offre un cadre en vue des travaux visant à améliorer la sécurité alimentaire au Canada et à l'étranger. Les engagements et les mesures de base du Plan d'action du Canada pour la sécurité alimentaire au pays sont énoncés ci-dessous.

Engagement un : Un environnement propice : Les Canadiens ont la chance de vivre dans un pays où règnent la paix et la démocratie et où les droits de la personne sont généralement respectés et reconnus. Une gestion économique minutieuse permet aux gouvernements canadiens de maintenir un filet de sécurité sociale national et des valeurs traditionnelles de justice sociale qui appuient vivement l'inclusivité et l'égalité des sexes. Pour rendre l'environnement encore plus propice à l'atteinte des objectifs de sécurité alimentaire, le Canada continue d'encourager la participation active de la société civile aux réformes sociales, politiques et économiques pour assurer l'intéressement du public aux questions de sécurité alimentaire. En outre, le Canada poursuit ses efforts visant à sensibiliser les Canadiens aux questions de sécurité alimentaire, à accroître leur participation aux initiatives axées sur la sécurité alimentaire et à encourager le dialogue aux fins de l'élaboration de politiques efficaces et inclusives sur la sécurité alimentaire.

Engagement deux : Accès à la nourriture : La réduction de la pauvreté est essentielle à l'amélioration de l'accès à des aliments sains et nutritifs. Le Canada lutte activement contre la pauvreté par des investissements destinés à réduire l'étendue de la pauvreté chez les enfants, par la création de nouvelles possibilités de participation au marché du travail grâce à des programmes ciblés de bourses d'études et de création d'emplois, par le financement de programmes communautaires visant à éliminer les disparités au chapitre de la santé et à aider les groupes vulnérables, et par des subventions au transport d'aliments nutritifs vers 140 collectivités isolées du Nord.

De plus, le Canada cherche à accroître l'accès à des aliments sains et nutritifs en maintenant des normes élevées de salubrité des aliments et de nutrition par l'exploitation de nouvelles technologies, le soutien d'initiatives de sensibilisation multisectorielles, l'exécution de programmes de surveillance appropriés, l'établissement de protocoles de gestion des cas de maladie d'origine alimentaire, et l'élaboration de nouvelles méthodes de réduction de la contamination alimentaire pendant la production et la transformation. De pair avec ces initiatives, le Canada s'efforce de renforcer de saines habitudes alimentaires pour tous les Canadiens par un éventail de programmes et il encourage les collectivités autochtones à acquérir des aliments traditionnels afin de moins dépendre des produits commerciaux coûteux et parfois moins nutritifs.

Engagement trois : Agriculture durable : Le Canada est généralement reconnu comme l'un des principaux producteurs d'aliments sains, nutritifs et de grande qualité au monde. Pour aider les producteurs canadiens à relever les défis du XXI^e siècle, les gouvernements du Canada ont lancé en 2003 un vaste nouveau Cadre stratégique pour l'agriculture (CSA) qui rend l'industrie agroalimentaire plus apte à satisfaire de manière efficace aux exigences et aux

besoins changeants des consommateurs. Le CSA, volet central de la vision canadienne de l'amélioration de la sécurité alimentaire au pays et à l'étranger, prévoit des mesures intégrées dans cinq secteurs clés, à savoir la gestion des risques de l'entreprise, la salubrité et la qualité des aliments, la science et l'innovation, l'environnement, de même que le renouvellement.

Parmi les récents engagements financiers du Canada relatifs au CSA figurent un investissement de 1,2 milliard de dollars dans de nouveaux programmes de gestion des risques pour aider les producteurs à maintenir l'approvisionnement stable et fiable de produits alimentaires dont les Canadiens et les consommateurs internationaux ont besoin, et un montant supplémentaire de 395 millions de dollars pour créer des mécanismes efficaces d'information publique et de transfert technologique et accroître la recherche sur les bioproduits et les bioprocédés. D'autres initiatives canadiennes devant contribuer à accroître la viabilité des industries canadiennes de l'agriculture, de la foresterie et de la pêche consistent à prévenir la pollution et à réduire les gaz à effet de serre, à mettre en œuvre la Stratégie canadienne de la biodiversité, à poursuivre l'exploration et l'exploitation des ressources génétiques et à adopter des systèmes durables de production et de protection culturelles et animales.

Engagement quatre : Commerce : Étant un grand pays commerçant, le Canada s'efforce de donner l'exemple pour ce qui est d'élaborer des règles de commerce et d'investissement ouvertes, équitables et prévisibles qui aident à accroître la sécurité alimentaire en stimulant l'investissement, en axant la production sur la demande, en augmentant les revenus et l'emploi, ainsi qu'en offrant aux consommateurs un plus vaste choix d'aliments. En outre, le Canada poursuit diverses initiatives stratégiques reliées à la politique commerciale pour accroître l'accès des producteurs canadiens aux marchés et augmenter la sécurité alimentaire, notamment par l'établissement d'alliances et de partenariats industriels, l'harmonisation des normes nationales et internationales d'inspection des aliments, l'établissement de méthodes d'évaluation des ressources agricoles et un engagement continu auprès de la société civile afin d'examiner le lien qui existe entre le commerce et la sécurité alimentaire.

Engagement cinq : État de préparation aux mesures d'urgence : Au Canada, les deux menaces les plus communes à l'égard de l'approvisionnement alimentaire sont les catastrophes météorologiques comme les inondations, la sécheresse et les tempêtes de grêle, ainsi que la contamination par des micro-organismes ou des substances chimiques. Bien que le Canada soit doté d'un système bien conçu de mesures d'urgence qui comprennent des lois habilitantes, d'importants dispositifs de coordination et des ressources humaines bien formées, on procède actuellement à un examen de ce système pour veiller à ce qu'il permette de faire face à d'éventuels attentats terroristes et à d'autres circonstances imprévues. Le Canada continue de mettre à jour ses systèmes pour gérer les urgences d'ordre alimentaire, étendre le système actuel aux menaces microbiennes et veiller à la mise en place d'un système de réglementation de sorte que les produits biotechnologiques ne posent pas de risque pour la santé humaine ou l'environnement.

Engagement six : Promouvoir les investissements : Il est tout à fait indispensable d'investir dans la capacité de production, les améliorations de la productivité, la commercialisation, les ressources humaines et l'infrastructure connexe pour assurer aux producteurs et aux transformateurs alimentaires du Canada une viabilité économique continue. La stratégie canadienne en faveur de l'investissement dans le secteur agroalimentaire vise à faire du Canada un choix intéressant pour les investisseurs canadiens aussi bien qu'étrangers. Pour veiller à ce que tous les Canadiens participent aux avantages de l'économie mondiale d'aujourd'hui, le Canada continue d'accroître l'accès aux programmes et aux services fédéraux dans les régions rurales, de favoriser les possibilités d'investissement direct,

canadien et étranger, dans le secteur agroalimentaire, d'encourager le financement de capital-risque de nouvelles entreprises agroalimentaires et d'accroître le soutien à la recherche pour accélérer le développement de nouveaux produits et technologies.

1.2 Études d'évaluation existantes

Aucune étude d'évaluation n'existe actuellement.

1.3 Renseignements sur les programmes d'aide extérieure et les leçons apprises

Comme membre stable et prospère de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), le Canada n'a pas besoin de s'en remettre à d'autres pays pour gérer ses problèmes de sécurité alimentaire. Par contre, le Canada apporte de vastes contributions pour aider les pays moins bien nantis à accroître leur sécurité alimentaire.

Nous vivons dans un monde où plus d'un milliard de personnes luttent encore pour survivre avec moins d'un dollar par jour et où plus de 800 millions de personnes se couchent affamées le soir. Les Canadiens comprennent que la prospérité générale et le niveau élevé de sécurité alimentaire dont nous bénéficions au Canada reposent de plus en plus sur notre capacité d'aider les autres dans le monde à lutter pour obtenir une gouvernance efficace et améliorer leur niveau de vie. Les Canadiens ne peuvent s'attendre à rester prospères dans un monde pauvre et, à moins de progrès importants dans le monde en développement, notre prospérité et notre sécurité alimentaire à long terme en souffriront.

Le gouvernement du Canada s'engage à poursuivre la lutte contre la pauvreté et la faim dans le monde, surtout grâce à son programme d'aide publique au développement (APD) de 2,87 milliards de dollars, dont la plus grande partie est administrée par l'Agence canadienne de développement international (ACDI).

La politique canadienne actuelle de coopération au développement vise à accroître l'efficacité de l'aide canadienne au développement. Le Canada concentrera son aide dans cinq secteurs : la saine gouvernance, la santé (y compris le VIH/sida), l'éducation de base, le développement du secteur privé et la durabilité de l'environnement. L'égalité des sexes sera systématiquement et explicitement intégrée à tous les efforts canadiens de coopération au développement. Les secteurs ciblés contribuent à l'atteinte des objectifs de développement pour le millénaire, qui comprennent la réduction de la pauvreté et l'éradication de la faim.

En outre, le programme d'aide du Canada sera axé sur un noyau de 25 pays. D'ici 2010, au moins les deux tiers de l'aide canadienne bilatérale au développement sera concentrée chez ces 25 partenaires en développement, dont la plupart se trouvent en Afrique. Non seulement ces pays ont démontré qu'ils peuvent utiliser l'aide de manière efficace, mais ce sont aussi des endroits où le Canada est en mesure de fournir les ressources et les compétences nécessaires pour contribuer grandement à leurs priorités en matière de développement.

La situation budgétaire améliorée du Canada a permis au gouvernement d'accroître son APD et le financement d'autres initiatives d'aide internationale. En 2004-2005, le gouvernement du Canada a affecté 3,74 milliards de dollars à l'aide internationale, ce qui comprend sa contribution de secours humanitaire extraordinaire en réponse au tsunami dans l'océan Indien. Même si l'on exclut ce secours, le budget d'APD du Canada en 2004-2005 a dépassé de 21 % celui de l'exercice précédent. Conformément à l'objectif mondialement approuvé qui est de consacrer 0,7 % du revenu national brut à l'APD, le gouvernement du Canada s'est engagé, à

tout le moins, à doubler son aide internationale (par rapport à 2001) pour la porter à plus de cinq milliards de dollars par an d'ici 2010, en mettant un accent croissant sur l'Afrique. En 2008-2009, l'aide canadienne à l'Afrique sera le double de ce qu'elle était en 2003-2004. Le gouvernement s'engage à continuer d'augmenter son aide au-delà de 2010 et à accélérer le taux projeté de croissance de l'aide internationale à mesure que sa situation budgétaire continue de s'améliorer.

L'ACDI, le CRDI et la société civile

Les efforts que le Canada déploie à l'échelle nationale pour favoriser le développement international durable et accroître la sécurité alimentaire mondiale sont dirigés par l'Agence canadienne de développement international (ACDI), le Centre de recherches pour le développement international et un vaste éventail d'organisations de la société civile.

L'ACDI, qui gère le programme d'aide étrangère de 2,87 milliards de dollars du Canada, est l'organisme canadien responsable de l'aide au développement international. L'ACDI a pour mandat d'appuyer le développement durable dans les pays en développement afin de réduire la pauvreté et de contribuer à un monde plus sécuritaire, plus équitable et plus prospère. De plus, l'ACDI favorise le développement démocratique et la libéralisation économique en Europe de l'Est et dans l'ex-Union soviétique et elle soutient les efforts internationaux visant à réduire les menaces à la sécurité canadienne et internationale.

L'ACDI appuie les programmes de développement social et économique de ses pays et organisations partenaires, qui comprennent des gouvernements, des organisations et des établissements non gouvernementaux, des groupes communautaires, des entreprises et des organismes internationaux tels que la Banque mondiale et l'UNICEF. Cet appui peut revêtir de nombreuses formes, comme des contributions financières aux programmes existants exploités par des partenaires; la prestation directe de soutien technique tel que de l'information, des compétences ou du matériel; le dialogue avec des partenaires sur des questions comme les droits de la personne, la durabilité de l'environnement et des programmes d'aide plus efficaces; enfin, le partage d'information et de savoir sur des sujets liés au développement.

Le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) est une société publique que le Parlement du Canada a créée en 1970 pour aider les pays en développement à trouver des solutions pratiques et durables aux problèmes sociaux, économiques et environnementaux auxquels ils font face, y compris une sécurité alimentaire améliorée. Le CRDI est un organisme axé sur la recherche qui appuie des projets de recherche en Asie, en Amérique latine et dans les Caraïbes, en Afrique subsaharienne, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, dans des domaines tels que l'environnement et la gestion des ressources naturelles, les technologies de l'information et des communications à l'appui du développement, les politiques sociales et économiques, de même que l'innovation, les politiques et la science.

Le programme Environnement et gestion des ressources naturelles (EGRN) du CRDI appuie vivement la sécurité alimentaire en aidant les pays en développement à trouver des moyens réalisables et durables de rehausser la sécurité alimentaire et hydrique, la santé humaine et la gestion des ressources naturelles, et en fondant les démarches dans ces pays sur la participation démocratique, la saine gouvernance et l'équité sociale. Le programme EGRN du CRDI permet aussi de resserrer les liens entre la recherche, les politiques et leur mise en œuvre pour veiller à ce que les autorités municipales, nationales et internationales et d'autres intervenants dans le développement durable donnent suite aux résultats concrets de la recherche.

Par ailleurs, la société civile canadienne joue un rôle intégral dans les efforts que mène le

Canada pour accroître la sécurité alimentaire dans les pays en développement, et les initiatives de développement international de l'ACDI et du CRDI sont appuyées et complétées à tous les niveaux d'engagement par le travail acharné et les contributions indispensables de nombreux particuliers, organisations non gouvernementales et établissements d'enseignement canadiens. Des organisations comme CARE Canada, la Banque de céréales vivrières du Canada, la Fondation canadienne contre la faim et bien d'autres participent activement à des centaines de programmes de développement et d'aide humanitaire.

Dans la deuxième section du présent rapport, nous mettons en évidence un certain nombre d'initiatives que l'ACDI et le CRDI ont mises en œuvre pour accroître la sécurité alimentaire dans les pays en développement.

Le Plan d'action du Canada pour la sécurité alimentaire internationale

Le Plan d'action du Canada pour la sécurité alimentaire comprend sept engagements internationaux qui reposent sur les engagements du Plan d'action du SMA visant à réduire la faim dans le monde et qui les soutiennent. Le Canada continue de donner suite à ces engagements par le truchement d'un vaste éventail de politiques, de programmes et d'initiatives sur la scène internationale.

Engagement un : Un environnement propice : En tant que membre actif de la communauté internationale, le Canada travaille au niveau bilatéral aussi bien que multilatéral à promouvoir la démocratie, la participation et l'adoption de politiques qui favorisent des environnements macroéconomiques stables et propices à la sécurité alimentaire. En outre, le Canada apporte une aide technique aux pays en développement et son soutien à divers efforts pour renforcer la société civile et favoriser l'inclusivité dans l'administration et la gouvernance publiques. Qui plus est, le Canada appuie sans relâche la mise en œuvre de la Plate-forme d'action de la Quatrième Conférence mondiale sur les femmes, ainsi que l'initiative de réduction de la dette des pays pauvres très endettés.

Engagement deux : Accès à la nourriture : La pauvreté est l'une des principales causes de l'insécurité alimentaire. Le Canada s'efforce de réduire la pauvreté dans le cadre de son programme d'APD en aidant d'autres pays à s'attaquer aux causes fondamentales de la pauvreté et à devenir plus autonomes par la satisfaction des besoins fondamentaux, par l'éducation et la formation, et par la réduction des obstacles qui limitent la participation des pauvres à la société. Toutefois, améliorer l'accès à la nourriture et aux moyens de production ne suffit pas pour assurer la sécurité alimentaire. La nourriture doit être salubre et posséder une qualité nutritionnelle convenable, et le Canada continue de promouvoir une bonne alimentation par une foule d'initiatives axées sur la santé, la sensibilisation, l'allaitement maternel, les micronutriments et l'amélioration nutritionnelle.

Engagement trois : Agriculture et développement rural durables : Pour assurer une amélioration de la productivité et la durabilité des ressources naturelles dans les pays en développement, le Canada appuie la recherche sur la sécurité alimentaire en participant au Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI), un réseau de 15 centres internationaux de recherche liée à l'alimentation et à l'agriculture. Bon nombre des initiatives agricoles nationales du Canada fournissent aussi des renseignements essentiels à l'amélioration de la production durable, et le Canada participe activement à une foule de programmes visant à appuyer la biotechnologie, à améliorer la capacité de recherche et à favoriser l'adoption, par les pays en développement, de nouvelles politiques visant à accroître la production alimentaire et à encourager le transfert de technologies agricoles. De plus, le Canada appuie le développement rural dans les pays en développement en collaborant avec les collectivités rurales à reconstituer les ressources naturelles pour l'agriculture, le pâturage, la

chasse et la pêche, et il participe à divers accords internationaux dans des domaines tels que la biodiversité, la désertification, les changements climatiques, la prévention de la pollution et la conservation du stock de poissons.

Engagement quatre : Commerce et sécurité alimentaire : La politique commerciale du Canada fait ressortir le maintien et l'expansion d'un système commercial multilatéral assujéti à des règles, par le truchement de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et par la participation à des initiatives régionales et bilatérales. Cependant, le Canada reconnaît que les États ou les groupes de la société ne profitent pas tous de la libéralisation des échanges à court terme et qu'il peut être nécessaire d'adopter des mesures de transition pour aider des pays à s'adapter. Non seulement le Canada collabore avec les gouvernements étrangers à veiller à ce que les règles commerciales soient équitables et renforcent la sécurité alimentaire, mais il continue d'étudier les incidences de la politique commerciale sur la sécurité alimentaire, d'aider les pays en développement à se préparer aux négociations commerciales, de faciliter la mise sur pied d'un système internationalement acceptable d'agrément et de certification biologiques, et de collaborer à l'élaboration de normes internationales en matière d'innocuité des aliments et de santé des animaux et des végétaux.

Engagement cinq : État de préparation aux mesures d'urgence : La guerre et les troubles civils ont souvent de graves répercussions sur la sécurité alimentaire parce qu'ils perturbent le cycle régulier de la production et de la distribution alimentaires et, dans certains cas, parce que les régions productives sont parsemées de mines terrestres. Le Canada est un chef de file mondial des efforts visant à interdire et à supprimer ces mines, et les démarches de la diplomatie canadienne, autant bilatérales que multilatérales, portent sur la prévention des conflits et la recherche de solutions diplomatiques à ces derniers. Les forces armées canadiennes continuent de participer aux efforts de maintien de la paix des Nations Unies. En outre, le Canada appuie activement les efforts internationaux visant à mieux préparer les pays exposés à des catastrophes naturelles pouvant avoir des répercussions dévastatrices sur la sécurité alimentaire et la vie humaine. Dans certains cas, l'aide alimentaire d'urgence est le seul moyen de sauver des vies à court terme et le Canada continue d'accorder la priorité à une aide alimentaire hautement nutritive dans les situations d'urgence et de collaborer avec d'autres donateurs en vue de trouver des moyens efficaces d'enrichir en micronutriments les denrées distribuées par les secours alimentaires.

Engagement six : Promouvoir les investissements : Pour avoir un secteur agricole et alimentaire en santé, les politiques d'un pays doivent assurer un climat stable pour les investissements dans les ressources humaines, la recherche agricole et les améliorations technologiques, la capacité de production et les infrastructures. Le Canada continue d'encourager les investissements dans les pays en développement en appuyant de nouvelles initiatives stratégiques favorables aux investissements, en encourageant une réduction et une réaffectation des dépenses militaires excessives, en continuant d'apporter une aide financière et technique à des établissements de micro-crédit du Tiers-Monde, et en offrant divers programmes pour aider les Canadiens qui souhaitent investir à l'étranger.

Engagement sept : Mise en œuvre et surveillance : Le gouvernement canadien, avec la participation active de la société civile, continue de participer avec la communauté internationale à la quête de la sécurité alimentaire mondiale, en collaborant avec ses partenaires à s'attaquer aux préoccupations en matière de sécurité alimentaire et en encourageant une coordination et des mesures humanitaires efficaces grâce à l'intégration des objectifs énoncés dans la stratégie de développement de l'OCDE, *Le rôle de la coopération pour le développement à l'aube du XXI^e siècle*. Le Canada poursuit aussi ses efforts pour assurer la participation de la société civile au processus de surveillance du Comité de la

sécurité alimentaire mondiale des Nations Unies, pour encourager les pays en développement à préparer des plans d'action nationaux pour la sécurité alimentaire, et pour encourager les institutions multilatérales de développement à intensifier leur coopération et à gérer leurs activités en fonction des résultats. Conformément au Plan d'action, le Canada continue également de mettre au point et d'utiliser des systèmes de cartographie, des indicateurs et des systèmes de surveillance axés sur l'insécurité alimentaire et de fournir des rapports périodiques au Comité de la sécurité alimentaire mondiale sur la contribution canadienne au Sommet mondial de l'alimentation.

Leçons apprises

Le Canada a mis en œuvre un grand nombre de nouveaux programmes d'action et politiques qui contribuent à l'amélioration de la sécurité alimentaire au pays et à l'étranger. Ce faisant, le Canada a tiré un certain nombre de leçons importantes qui aideront à établir la voie à suivre pour réduire de moitié le nombre de personnes sous-alimentées d'ici 2015. Nous présentons ci-dessous les points saillants de quelques-unes de ces leçons et des initiatives s'y rattachant.

Amélioration de l'efficacité de l'aide internationale : Au cours des cinq dernières années, l'engagement du Canada à l'égard des huit objectifs de développement pour le millénaire s'est affermi. En 2002, le Canada a diffusé « Le Canada contribue à un monde meilleur : Énoncé de politique en faveur d'une aide internationale plus efficace », qui expose les principes, les politiques et les approches de programmation visant à améliorer l'efficacité des programmes d'aide au développement exploités par l'ACDI. Ces principes comprennent la prise en charge locale, l'amélioration de la coordination entre les donateurs, des partenariats plus étroits intégrés à une approche axée sur les résultats, une bonne gouvernance dans les pays en développement et une plus grande cohérence des politiques des pays industrialisés.

En 2003, l'ACDI a donné suite à l'énoncé sur une aide plus efficace en diffusant « L'agriculture au service du développement rural durable », un énoncé de politique décrivant l'importance de l'agriculture pour l'atteinte des objectifs de développement pour le millénaire. Cet énoncé répond aux besoins des pays en développement et des économies en transition en matière de développement agricole durable et il renforce les principes et les approches de programmation développés dans l'énoncé précédent.

Selon son cadre stratégique actuel, le programme d'aide du Canada sera axé sur un noyau de 25 pays ciblés. D'ici 2010, au moins les deux tiers de l'aide canadienne bilatérale au développement sera concentrée chez ces 25 partenaires en développement, dont la plupart se trouvent en Afrique. Les initiatives de développement du Canada seront axées sur cinq secteurs : la saine gouvernance, la santé (y compris le VIH/sida), l'éducation de base, le développement du secteur privé et la durabilité de l'environnement.

Le besoin de données : Il existe peu de sources de données périodiques sur les questions de sécurité alimentaire, et il est souvent difficile d'évaluer le succès des programmes de sécurité alimentaire au Canada ou à l'échelle internationale. Le Canada a entrepris de recueillir des données sur la sécurité alimentaire dans le cadre d'enquêtes nationales sur la santé et de diverses initiatives provinciales, mais d'autres données quantifiables sont nécessaires. C'est particulièrement le cas pour les Autochtones et d'autres groupes « à risque ». En outre, le Canada a entrepris de définir des indicateurs de sécurité alimentaire appropriés à des fins fédérales, provinciales et territoriales. Des indicateurs approuvés alliés à des systèmes de surveillance et de rapports améliorés nous donneraient un meilleur portrait de la sécurité alimentaire au Canada et nous aideraient à mieux comprendre l'effet de nos efforts sur la sécurité alimentaire dans les pays en développement.

Renforcement de l'apport de la société civile : Des membres de la société civile canadienne –

organisations non gouvernementales, universitaires et autres parties intéressées – jouent un rôle indispensable dans la sécurité alimentaire au Canada et à l'étranger. Les contributions de la société civile aux réformes sociales, politiques et économiques par la sensibilisation publique, la défense des intérêts et la participation à l'élaboration des politiques publiques sont importantes pour le succès des initiatives canadiennes axées sur la sécurité alimentaire, et plus d'efforts peuvent être faits dans tous les secteurs de compétence pour que leurs idées et leur apport soient inclus.

Soutien aux accords internationaux et aux cadres de réglementation : La sécurité alimentaire est une question d'intérêt mondial, et il est essentiel d'avoir des accords multilatéraux efficaces pour produire des résultats sur le fond qui sont coordonnés. À cette fin, le Canada continue de jouer un rôle clé dans de nombreuses tribunes internationales dont l'OMS, la FAO, le Codex Alimentarius, l'OCDE et l'OMC, parmi d'autres. De plus, le Canada s'emploie activement à mettre en œuvre les conventions sur la diversité biologique, le changement climatique et la désertification, à jouer un important rôle de leadership pour encourager la ratification de la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants (POP) et à appuyer le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI). Pour compléter ces efforts, le Canada poursuit des réformes du commerce international des produits alimentaires et agricoles afin d'établir un système qui est juste, qui est mis en œuvre équitablement et qui respecte les besoins tant des pays industrialisés que des pays en développement.

Engagement et partenariats de longue durée : La principale leçon qui ressort des nombreuses activités soulignées dans le présent rapport, c'est que les questions relatives à la sécurité alimentaire – allant de l'atténuation de la pauvreté à l'amélioration des micronutriments – sont universellement complexes et nécessitent des engagements de longue durée de la part de tous les intervenants pour qu'elles se règlent et produisent l'effet voulu. L'établissement de partenariats pour la conception et la mise en œuvre d'initiatives axées sur la sécurité alimentaire est un facteur de réussite déterminant, et le Canada continue de promouvoir les principes de développement de l'OCDE qui appuient des partenariats efficaces, la prise en charge locale, l'amélioration de la coordination entre les donateurs, une approche axée sur les résultats et une plus grande cohérence des politiques des pays industrialisés en matière de commerce, d'investissement et de transfert de technologies.

Considérations relatives à l'égalité des sexes dans le secteur de l'alimentation et de l'agriculture : L'égalité des sexes dans le secteur agricole est à la fois une condition et un élément de réussite. En effet, toute politique ou intervention doit tenir compte dès le départ du grand nombre d'agricultrices, en particulier en Afrique subsaharienne, et de la nature sexospécifique de la production agricole. Dans bien des pays, il existe des cultures agricoles « masculines » et « féminines » qui comportent des connaissances spécialisées, des pratiques et des rituels corollaires. Certains rôles sont traditionnellement féminins, comme la préservation des semences ainsi que la transformation, la commercialisation et la préparation des aliments. D'autres facteurs ont de grandes incidences sur l'agriculture, tels que la croissance rapide du nombre de fermes rurales gérées par des femmes âgées et des orphelins à cause des effets dévastateurs du VIH/sida dans de nombreux pays africains (et ailleurs, selon les projections). Pourtant, dans un certain nombre de pays, on continue d'empêcher les femmes d'avoir accès aux terres et d'en posséder (pour ne nommer qu'un défi de taille). Il est donc essentiel que le soutien à l'agriculture – des politiques à la vulgarisation – tienne compte de ces réalités sexospécifiques et réponde plus directement aux besoins et aux réalités des femmes.

Section 2 : Suivi du Plan d'action du Sommet mondial de l'alimentation

Dans la présente section, nous décrivons les mesures prises pour donner suite aux sept engagements adoptés au Sommet mondial de l'alimentation. Nous donnons des renseignements sur les politiques préconisées et/ou les programmes d'action mis en œuvre, en démontrant, dans la mesure du possible, leur contribution aux objectifs d'ensemble que sont le développement social et économique, l'atténuation de la pauvreté et la réduction de la faim. Conformément aux exigences de la FAO, le présent rapport porte sur la période allant du 31 mars 2004 au 31 mars 2006. La section est divisée en deux parties : les initiatives nationales (2.1) et les initiatives internationales (2.2). Comme nous avons établi les tableaux ci-dessous avant de recevoir les modifications que la FAO a suggéré d'apporter au modèle de rapport, les renseignements sur le budget et la durée sont incomplets.

2.1 Initiatives nationales

Engagement deux

Nous mettrons en œuvre des politiques visant à éradiquer la pauvreté et l'inégalité et à améliorer l'accès physique et économique de tous, à tout moment, à une alimentation suffisante, adéquate du point de vue nutritionnel et sanitaire, et son utilisation efficace.

Programme	Année initiale	État
<p>Prestation nationale pour enfants (PNE) : Les enfants des familles à faible revenu peuvent être vulnérables à l'insécurité alimentaire. Par le truchement du programme de la PNE, le gouvernement du Canada travaille en partenariat avec les administrations provinciales et territoriales à réduire la pauvreté chez les enfants et à favoriser la participation des parents au marché du travail en offrant un soutien du revenu de même que des prestations et des services aux familles à faible revenu ayant des enfants. Un important volet de la PNE est la Prestation fiscale canadienne pour enfants. En 2001-2002, la Prestation fiscale canadienne pour enfants a servi à investir 5,2 milliards de dollars dans les familles à faible revenu et à revenu moyen ayant des enfants. Cet investissement atteignait 8,2 milliards de dollars en 2003-2004.</p> <p>Selon le plan d'investissement actuellement mis en place, les prestations fédérales annuelles maximales pour enfants passeront, d'ici 2007, à 3 243 \$ pour une famille à faible revenu ayant un enfant et à 6 259 \$ pour une famille à faible revenu ayant deux enfants, ce qui portera à plus de 10 milliards de dollars l'aide fédérale annuelle offerte au moyen de prestations pour enfants. Ces investissements jouent un rôle important dans la réduction de la pauvreté chez les enfants au Canada. Selon le document intitulé <i>La Prestation nationale pour enfants – Rapport d'étape 2004</i>, la PNE a permis à 106 000 enfants de 45 900 familles de ne pas vivre en situation de faible revenu en 2002. Il indique aussi que, la même année, il y avait 9,7 % de familles à faible revenu de moins qu'il y en aurait eu n'eût été la PNE. On estime</p>	1998	en cours

que le revenu disponible moyen de ces familles s'en est trouvé accru de 9,8 % (environ 2 400 \$).		
Initiative de partenariats en action communautaire (IPAC) : Dans le cadre de l'Initiative nationale pour les sans-abri que gère Ressources humaines et Développement des compétences Canada, l'IPAC a apporté une contribution de quelque 12,5 millions de dollars depuis 1999 à l'appui des efforts que mènent des organismes sans but lucratif pour veiller à ce que les personnes et les familles sans abri aient un accès adéquat à la nourriture.	1999	en cours
Le Fonds pour les projets nationaux (FPN) : Le FPN assure un financement de projet stratégique à des initiatives qui appuient les objectifs du Programme d'action communautaire pour les enfants (PACE) et du Programme canadien de nutrition prénatale (PCNP). Ce fonds sert à étendre les connaissances dans le cadre des projets du PACE/PCNP liés à la sécurité alimentaire et à l'élaboration des politiques, par la formation et le renforcement des capacités. L'un des programmes du FPN, intitulé Capacity Building for Food Security through Mentoring (Renforcement des capacités à l'appui de la sécurité alimentaire par le mentorat), est un projet de collaboration participatif de 16 mois qui est parrainé par l'Atlantic Health Promotion Research Centre et qui fait intervenir 11 autres partenaires. Ce programme offre des possibilités d'apprentissage et de mentorat pour que les mentors en sécurité alimentaire soient davantage en mesure de contribuer à accroître la sécurité alimentaire, tout en renforçant les capacités dans le cadre des projets du PACE/PCNP afin de favoriser les changements d'orientation voulus pour accroître la sécurité alimentaire. Les résultats comprennent la planification, la mise en œuvre et l'évaluation d'un atelier national de formation et la détermination de l'étape suivante à franchir pour que le PACE et le PCNP assument un rôle de leadership dans le dossier de la sécurité alimentaire au Canada.	1997	en cours
Programme d'action communautaire pour les enfants (PACE) : Le PACE soutient les familles à faible revenu en leur offrant des ressources, y compris des cuisines communautaires et des cours de nutrition et de cuisine, pour les aider à accroître leurs connaissances et leurs compétences en matière d'alimentation. Les données d'évaluation nationales révèlent que les projets joignent les familles qui en ont besoin.		en cours
Le Programme canadien de nutrition prénatale (PCNP) : Le PCNP est un vaste programme financé par l'Agence de santé publique du Canada (ASPC) dans le cadre duquel des groupes communautaires reçoivent des fonds pour mettre sur pied ou améliorer des programmes à l'intention des femmes enceintes vulnérables. Les femmes enceintes à risque et leurs bébés reçoivent ainsi des suppléments alimentaires, des services de counselling nutritionnel, un soutien social, des services de sensibilisation aux habitudes de vie, ainsi qu'un aiguillage vers les services appropriés. Il y a environ 330 projets du PCNP dans quelque		en cours

2 000 collectivités canadiennes. Le programme sert une population globale d'environ 50 000 femmes par an.		
<p>Programmes liés à la Stratégie sur le diabète : La Stratégie canadienne sur le diabète établit des stratégies efficaces de prévention et de surveillance du diabète. Parmi les projets de sécurité alimentaire financés par l'ASPC figurent des jardins communautaires, des cuisines communautaires, des programmes de collations à l'école, des programmes d'aliments pour les enfants et une planification de menus adaptés à la culture. En octobre 2003, des spécialistes de la sécurité alimentaire ont débattu de questions telles que des initiatives et des programmes alimentaires locaux particuliers, les facteurs influant sur l'apport alimentaire, des « solutions » possibles à l'insécurité alimentaire, les aspects psychosociaux de l'insécurité alimentaire et le rôle de la défense des intérêts. Un autre projet de l'ASPC financé dans le cadre de la Stratégie sur le diabète – Enhancing the Capacity of Community Groups to Build Food Security Through Healthy Public Policy (Renforcement de la capacité des groupes communautaires d'améliorer la sécurité alimentaire par des politiques publiques favorisant la santé) – consistait à travailler avec des centres de ressources familiales à mettre au point des outils pour aider les collectivités à orienter les politiques qui influent sur la sécurité alimentaire.</p>	1999	terminé
<p>Stratégie pancanadienne intégrée en matière de modes de vie sains : Il s'agit d'un partenariat intersectoriel entre le gouvernement fédéral, les provinces, les territoires, le secteur privé et le secteur bénévole. La Stratégie offre un cadre conceptuel d'action soutenue qui est fondé sur les modes de vie sains. Elle vise à améliorer l'ensemble des résultats de santé et à réduire les disparités à ce chapitre. Elle suit une approche axée sur la santé de la population, en mettant tout d'abord l'accent sur l'alimentation saine, l'activité physique et leur lien avec le poids santé. La Stratégie inclut des objectifs en matière de modes de vie sains qui visent à accroître de 20 % la proportion de Canadiens qui font de l'activité physique, qui mangent bien et qui ont un poids santé.</p>	2005	en cours
<p>Programme de lutte contre les contaminants dans le Nord : Ce programme dirigé par Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC) a pour objectif de réduire et, dans la mesure du possible, d'éliminer les contaminants présents dans les aliments traditionnels récoltés, tout en fournissant de l'information qui aidera les habitants et les collectivités du Nord à prendre des décisions éclairées concernant leur alimentation.</p>		en cours
<p>Aliments-poste : Grâce à des fonds accordés par Santé Canada, AINC mène trois projets pilotes dans des collectivités isolées du Nord qui sont admissibles aux fins d'Aliments-poste, un programme de subventions au transport aérien d'aliments nutritifs périssables et d'autres biens essentiels. L'investissement du Canada dans le programme Aliments-poste a augmenté de plus de 20 % entre les exercices 2002-2003 et 2004-2005, passant de 29,5 M\$ à 35,9 M\$. En</p>	1996	en cours

2004-2005, plus de 12,8 millions de kilogrammes d'aliments ont été expédiés à 67 collectivités dans le cadre de ce programme. Ce dernier est appuyé par l'Initiative d'assurance de la qualité des aliments expédiés par la poste, qui énonce les lignes directrices sur l'emballage, l'entreposage et le transport d'aliments frais et congelés destinés à des régions éloignées.		
Salubrité des aliments et grippe aviaire : En novembre 2005, une souche nord-américaine à faible pathogénicité de la grippe aviaire H5N2 a été découverte dans deux fermes avicoles commerciales de la région de la vallée du Fraser, en Colombie-Britannique. Pour protéger la santé humaine et animale et l'accès à des aliments salubres, l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) a ordonné l'abattage de toute la volaille des deux fermes et a mis en quarantaine plus de 75 autres établissements. La quarantaine a été levée par l'ACIA en décembre 2005, après qu'il eut été démontré que les zones de surveillance étaient exemptes de grippe aviaire.	2005	terminé
alimENCRE/Échange Cellu-Bouffe : Il s'agit d'un programme permanent primé de collecte de fonds et de sensibilisation qui est organisé par l'Association canadienne des banques alimentaires et qui sert le milieu national, provincial et communautaire des banques alimentaires. Ce programme national, le premier en son genre, a pour but de recueillir des fonds pour les banques alimentaires communautaires par le recyclage de cartouches d'imprimante et de téléphones cellulaires.	2002	en cours

Les politiques, les stratégies et les initiatives mises en œuvre, de même que leurs résultats, sont décrits ci-dessous.

Initiatives fédérales

Élaboration des systèmes du Programme canadien de salubrité et de qualité des aliments (initiative lancée en décembre 2003, en cours) : Dans le cadre de ce programme, le gouvernement fédéral et chaque administration provinciale et territoriale unissent leurs efforts pour aider les agriculteurs et le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire à élaborer et à mettre en place des systèmes d'assurance de la salubrité et de la qualité reconnus par les gouvernements, de la ferme aux commerces de détail et services de restauration. Ces partenaires sont également en train d'élaborer des façons d'assurer le suivi et le repérage des aliments et des produits alimentaires le long de la chaîne alimentaire. Ces efforts favoriseront l'accès des Canadiens à des aliments sains en permettant au secteur de mieux cerner les problèmes de salubrité alimentaire et d'y faire face. Un montant de 62 millions de dollars a été budgété pour ce programme.

Élaboration d'un cadre de la politique alimentaire nationale (initiative lancée en 2004, en cours) : Le Cadre de la politique alimentaire nationale (CPAN) est une approche multidisciplinaire coordonnée à l'échelle nationale qui est axée sur l'élaboration de politiques et la prise de décisions relatives à l'approvisionnement alimentaire. Ce cadre doit aider les gouvernements à s'attaquer à des questions telles que l'accès raisonnable à des aliments sains et nutritifs. Il sert à donner une orientation stratégique commune au gouvernement provincial et aux administrations provinciales qui souhaitent coordonner leurs efforts liés à la politique

alimentaire et entreprendre des mesures conjointes transsectorielles. L'élaboration du CPAN est une initiative fédérale-provinciale-territoriale à laquelle participent activement AAC, Santé Canada, l'ACIA, l'Agence de santé publique du Canada, le MPO et plusieurs ministères provinciaux de la Santé et de l'Agriculture. Le travail se poursuit sur le CPAN, l'objectif étant de faire le point à ce sujet auprès des ministres FPT de l'Agriculture et de la Santé au début de 2006.

Sécurité accrue pour les consommateurs ayant des allergies alimentaires (initiative lancée en 2004, en cours) : Grâce aux progrès faits pour améliorer les pratiques de production alimentaire, les consommateurs qui ont des allergies alimentaires peuvent obtenir des renseignements exacts sur la présence possible de certains allergènes, ce qui leur assure un meilleur accès à certains aliments. Par des recherches, l'établissement de normes et une intervention accrue des parties intéressées auprès des fabricants d'aliments, des producteurs de cultures agricoles et des associations de consommateurs, on vise à améliorer la qualité des aliments canadiens par la déclaration des allergènes alimentaires et à limiter les risques de contamination croisée involontaire. L'élaboration de nouvelles normes d'avoine sans gluten comme aliment de remplacement convenant mieux aux personnes atteintes de la maladie coeliaque est un exemple de ce qui se fait.

Analyse du module de la sécurité alimentaire des ménages, cycle 2.2 de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (initiative lancée en 2005 devant se terminer en 2006) : Santé Canada a entrepris d'analyser les données sur la sécurité alimentaire des ménages qui ont été recueillies dans le cadre du cycle 2.2 de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes – Nutrition de 2004. Il s'agit de la première enquête nationale qui inclut le module de l'enquête américaine sur la sécurité alimentaire, consacré aux questions d'accès à la nourriture dans le contexte des restrictions économiques. Santé Canada s'affaire à analyser les données sur la sécurité alimentaire et à préparer un rapport qu'il diffusera en 2006. De plus, le cycle 2.2 de l'ESCC est la première enquête nationale complète sur la nutrition en plus de 30 ans. Ces données offrent une occasion importante d'étudier le lien qui existe entre le revenu des Canadiens et leur apport en aliments et en éléments nutritifs.

Révision du *Guide alimentaire canadien pour manger sainement* (initiative lancée en 2002 devant se terminer en 2006) : Santé Canada a entrepris de réviser le *Guide alimentaire canadien pour manger sainement*. Ce guide aide les Canadiens à faire des choix alimentaires judicieux en traduisant la science de la saine alimentation en un ensemble pratique de choix alimentaires qui répond aux besoins nutritionnels, qui favorise la santé et qui réduit le risque de maladies chroniques d'ordre nutritionnel. La diversité des aliments qui y sont représentés est prise en considération, tout comme le coût du régime alimentaire proposé.

Mise à jour des recommandations relatives à la publication de 1998 intitulée *La nutrition du nourrisson né à terme et en santé* (initiative lancée en 2003, terminée) : Santé Canada a diffusé des recommandations révisées sur la durée du recours exclusif à l'allaitement maternel et sur les suppléments de vitamine D pour les nourrissons allaités au sein. Ces recommandations constituent une mise à jour des énoncés figurant dans la publication de 1998.

Comprendre les déterminants de la saine alimentation (initiative lancée en 2004, terminée) : Santé Canada a dirigé l'élaboration d'un supplément de la Revue canadienne de santé publique sur les déterminants de la saine alimentation intitulé « Les facteurs qui conditionnent nos habitudes alimentaires : Où en sont nos connaissances? ». Ce supplément contient une série d'articles qui passent en revue les connaissances existantes sur les déterminants de la saine alimentation et il présente des recommandations en matière de recherche. Deux des articles traitent expressément des préoccupations de groupes vulnérables au Canada – « Les

déterminants de la saine alimentation chez les Canadiens à faible revenu » et « Les déterminants de la saine alimentation chez les peuples autochtones du Canada ».

Indicateurs de la santé comparables (initiative lancée en 2005, en cours) : La surveillance de la sécurité alimentaire est, depuis quelque temps, une priorité au Canada. En 2005, Santé Canada a collaboré avec les membres du Groupe fédéral-provincial-territorial (FPT) en nutrition à définir les indicateurs de « sécurité alimentaire » appropriés à inclure dans le processus FPT des indicateurs de la santé comparables.

National Environmental Scan of Strategies for Influencing Policy to Build Food Security (initiative lancée en 2004, terminée) : Dans le cadre de cette analyse contextuelle nationale, on a examiné les stratégies actuelles et passées préconisées dans le cadre de diverses initiatives axées sur la sécurité alimentaire au Canada pour influencer les politiques relatives à la sécurité alimentaire. On conclut dans ce rapport final que les politiques établies à de multiples niveaux ont des incidences sur les causes fondamentales de l'insécurité alimentaire.

Closer to Home : A Recipe for a Community-based Food Organization (initiative lancée en 2003, terminée) : Titre d'un document de politique sur la sécurité alimentaire financé par l'Agence de santé publique du Canada.

Accès aux aliments traditionnels (initiative en cours) : Les initiatives que Santé Canada met en œuvre pour surveiller les polluants organiques persistants traditionnels et nouveaux ont pour effet d'améliorer l'évaluation et la communication des risques associés aux aliments traditionnels. En 2005, les activités de contrôle des ignifuges (les PBDE) et des composés perfluorés (les PFC) présents dans les aliments consommés par les populations du Nord canadien ont permis de produire des données qui révèlent que les populations du Nord et du Sud ingèrent des quantités semblables de ces contaminants. En poursuivant ces activités de contrôle, on pourra mieux évaluer les avantages et les risques associés à la consommation d'aliments traditionnels par les Autochtones et, par le fait même, mieux conseiller ces populations sur les sources utiles d'aliments nutritifs. Cette initiative s'inscrit dans le réseau de soutien à la sécurité alimentaire autochtone qui fait partie du Programme de lutte contre les contaminants dans le Nord d'Affaires indiennes et du Nord Canada.

Initiatives provinciales et territoriales

A Framework for Core Functions in Public Health (initiative lancée en 2004, en cours) : Dans ce document de 2005, la sécurité alimentaire est reconnue comme une fonction centrale de la santé publique en Colombie-Britannique (C.-B.). On a établi un processus pour déterminer les programmes et les services de base liés à la sécurité alimentaire ainsi que les objectifs d'amélioration du rendement que les régies régionales de la santé doivent mettre en œuvre conformément aux ententes de rendement en matière de sécurité alimentaire qui ont été conclues avec le ministère de la Santé de la C.-B. Les régies régionales de la santé ont entrepris d'embaucher des consultants ou des agents spécialisés en sécurité alimentaire qui aideront à concevoir et à diriger de nouvelles initiatives régionales axées sur la sécurité alimentaire.

Initiative « Community Food Action » de la C.-B. (initiative lancée en 2004, en cours) : Le gouvernement de la Colombie-Britannique a affecté 1,5 million de dollars à une initiative visant à accroître la sécurité alimentaire en C.-B., en appuyant la mise en œuvre d'initiatives communautaires, régionales et provinciales qui assurent un accès accru à des aliments sains, culturellement acceptables et adéquats sur le plan nutritionnel grâce à un système alimentaire durable. L'initiative est gérée par un comité consultatif qui est appuyé par l'ASPC et dont les membres représentent tous les aspects du système alimentaire local. Ce sont des gens ayant une formation variée, tels que des nutritionnistes, des grossistes et des distributeurs d'aliments, des détaillants en alimentation et des épiciers, des gestionnaires d'organismes sans but lucratif et des

universitaires qui s'intéressent au système alimentaire. Ce groupe multidisciplinaire forme une tribune innovatrice de discussion et d'action pour mettre sur pied un système alimentaire qui est écologiquement durable, économiquement viable et socialement juste. Les résultats escomptés comprennent un examen poussé du système alimentaire local, ainsi que des idées et des recommandations de principe sur la façon de l'améliorer.

Making the Connection : Food Security and Public Health (2003-2004, terminé) : Dans ce document de travail détaillé préparé par le Community Nutritionists Council of BC grâce au financement de l'ASPC, on examine les données probantes actuelles et on propose de multiples stratégies visant à améliorer la sécurité alimentaire. Ce document fournit des recommandations pour veiller à la santé et au bien-être nutritionnels des citoyens. Elles permettront d'accroître l'accès à des aliments sains, les connaissances au sujet des choix alimentaires sains, la consommation d'aliments sains et l'autonomie alimentaire des collectivités, de favoriser la durabilité du système alimentaire, d'appuyer l'élaboration de politiques publiques favorables à la santé et de renforcer le « sens critique en matière alimentaire » – la participation des citoyens à l'orientation du système alimentaire.

BC Food Systems Network (initiative lancée en 1999, en cours) : Ce réseau de systèmes alimentaires de la C.-B., initialement mis sur pied pour mieux faire comprendre la politique alimentaire au public, représente une grande diversité d'intérêts provinciaux liés à la production, à la transformation, à la distribution, à la consommation et à la qualité des aliments. Dans le cadre du suivi des initiatives passées axées sur la sécurité alimentaire et la santé publique, le réseau a récemment tourné son attention vers la durabilité du système alimentaire et a forgé des partenariats avec diverses organisations de producteurs à des fins de sensibilisation publique et de défense des intérêts. Le réseau continue de collaborer avec des alliances provinciales et nationales vouées à la sécurité alimentaire et d'encourager la mise sur pied d'organisations locales et régionales qui s'intéressent à la politique sur la sécurité alimentaire.

Food Policy Task Force et Food Action Plan – Vancouver (initiative lancée en 2003, en cours) : Le groupe de travail sur la politique alimentaire de Vancouver a été mis sur pied en 2003. Il se compose de représentants du conseil municipal et de plus de 70 groupes communautaires. Il joue un rôle de direction dans la réalisation de l'objectif que s'est donné la Ville de Vancouver d'élaborer un système alimentaire « juste et durable » où la production, la transformation, la distribution et la consommation des aliments sont intégrées de manière efficace au profit de la santé environnementale, économique, sociale et nutritionnelle de la ville. Le plan d'action alimentaire du groupe de travail a été approuvé en mars 2004, et un conseil permanent de la politique alimentaire, soit le Vancouver Food Policy Council, a été créé.

Alberta Social and Health Equities Network (initiative lancée en 2005, en cours) : Les membres de l'Alberta Social and Health Equities Network (ASHEN) travaillent à des dossiers tels que la sécurité alimentaire, le logement abordable et durable, l'emploi, un meilleur accès aux services sociaux et de santé pertinents, ainsi que le développement de la conscience communautaire. Les résultats escomptés comprennent une série de tribunes communautaires permettant d'obtenir des idées sur l'élaboration d'une charte de l'Alberta sur les déterminants sociaux de la santé, y compris la sécurité alimentaire.

Growing Food Security in Alberta (2003-2005, terminé) : L'objectif de cette initiative bénéficiaire d'une subvention de Santé Canada était d'atténuer la faim et d'améliorer la santé nutritionnelle, le bien-être général et la sécurité alimentaire des Albertains et des Canadiens. La première étape vers cet objectif était la création d'un réseau provincial viable axé sur la sécurité alimentaire. Parmi les résultats de cette initiative figurent une analyse contextuelle et un inventaire des initiatives existantes liées à la sécurité alimentaire; une trousse virtuelle sur la

sécurité alimentaire qui contient des ressources pratiques pour les décideurs et les intervenants communautaires; enfin, un document vidéo intitulé « Growing Food Security in Alberta : It's Everybody's Business », qui traite des problèmes associés à la sécurité alimentaire et qui explique comment le citoyen ordinaire peut contribuer à y remédier.

A Population Health Promotion Strategy for Saskatchewan (initiative lancée en 2004, en cours) : « Healthier Places to Live, Work and Play – A Population Health Promotion Strategy for Saskatchewan » est un document préparé en partenariat avec l'ASPC qui fait ressortir une alimentation nutritive accessible comme champ d'action prioritaire. Les résultats escomptés de cette stratégie de promotion de la santé de la population comprennent de plus grandes possibilités pour les gens de savourer un plus grand nombre d'aliments nutritifs dans les résidences et les lieux communautaires; une réduction des obstacles économiques, géographiques, sociaux et culturels à de saines habitudes alimentaires; enfin, la promotion accrue de politiques alimentaires qui favorisent et protègent la santé des résidents de la Saskatchewan.

Northern Dialogue on Food Security (2004-2005, terminé) : Ce projet financé par l'ASPC avait objectif d'assurer la participation des résidents du nord de la Saskatchewan au programme provincial de sécurité alimentaire, ainsi que d'exploiter et d'étendre les partenariats actuels pour élaborer des stratégies afin de relever les défis que pose la sécurité alimentaire dans le nord de la Saskatchewan. Le rapport final est attendu. Les constatations initiales donnent à penser que, bien que la pauvreté puisse influencer sur l'accès à la nourriture, les habitants des régions éloignées qui ne vivent pas dans la misère éprouvent eux aussi des problèmes d'accès à la nourriture.

L'Initiative urbaine du Manitoba (initiative lancée en 2004, en cours) : L'Initiative urbaine du Manitoba vise à éliminer l'insécurité alimentaire à Winnipeg. Ses objectifs sont de sensibiliser les gens aux problèmes associés à la sécurité alimentaire, d'accroître la capacité communautaire et d'appuyer l'élaboration de politiques publiques qui favorisent la sécurité alimentaire. Dans le cadre de ce projet, on a commandé plusieurs documents conceptuels sur les chartes alimentaires, les jardins communautaires et les coopératives dans le contexte de la sécurité alimentaire et on a publié un livre décrivant l'étendue des activités nationales et des pratiques exemplaires en matière de sécurité alimentaire, ainsi qu'un répertoire de toutes les ressources et les activités liées à la sécurité alimentaire à Winnipeg.

La Charte alimentaire du Manitoba (initiative lancée en 2005, en cours) : La Charte alimentaire du Manitoba, qui est financée par l'ASPC, consistera en un énoncé public d'une page décrivant ce à quoi le système alimentaire du Manitoba devrait ressembler. La charte réunira divers points de vue et établira les priorités et les directives d'intervention entourant la sécurité alimentaire au Manitoba. Les résultats à court terme escomptés de la Charte alimentaire sont une sensibilisation accrue des membres de la collectivité aux préoccupations générales et personnelles relatives à la sécurité alimentaire, ainsi qu'une sensibilisation provinciale accrue aux problèmes de sécurité alimentaire propres aux régions rurales et du Nord. À la longue, la Charte alimentaire du Manitoba orientera l'élaboration des politiques municipales et provinciales sur tout aspect de la production ou de l'approvisionnement alimentaires durables. En outre, la Charte constituera un cadre important pour l'éducation et la planification stratégique en matière d'agriculture, d'alimentation et de développement rural. Elle permettra aussi de donner une orientation commune aux groupes sans but lucratif et aux administrations publiques qui collaborent à promouvoir la sécurité alimentaire et le développement communautaire.

Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale (initiative lancée en 2002, en cours) : La Loi du Québec visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale comprend une section sur la sécurité alimentaire qui stipule que les actions liées au renforcement du filet de

sécurité sociale et économique doivent notamment viser à favoriser, pour les personnes et les familles en situation de pauvreté, l'accès, en toute dignité, à un approvisionnement alimentaire suffisant et nutritif, à un coût raisonnable, de même qu'à une information simple et fiable qui leur permette de faire des choix alimentaires éclairés. Cette loi est appuyée par un plan d'action intitulé « Concilier liberté et justice sociale », qui propose entre autres choses le maintien de l'appui à la mise en œuvre de projets axés sur l'approvisionnement alimentaire dans les collectivités locales des régions défavorisées.

Programme de subvention en matière de sécurité alimentaire au niveau communautaire (initiative lancée en 2001, en cours) : En 2001, le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec s'est vu allouer 10 millions de dollars pour soutenir le développement de la sécurité alimentaire au niveau communautaire. L'objectif du programme de subvention est de mettre sur pied ou de renforcer des projets de soutien à la sécurité alimentaire dans une optique de développement social et communautaire et de dégagement de consensus à l'échelle locale et régionale en matière de sécurité alimentaire. Environ 250 programmes ont reçu une subvention au cours de chacune des quatre dernières années.

Document de politique sur la sécurité alimentaire et modèle viable d'établissement des coûts alimentaires (initiative lancée en 2005, en cours) : Avec le financement du ministère de la Promotion de la santé de la Nouvelle-Écosse (PSNE), l'Atlantic Health Promotion Research Centre (AHPRC) a élaboré un document de politique sur la sécurité alimentaire afin que les organisations et les ministères puissent évaluer les incidences d'éventuelles décisions de principe sur la sécurité alimentaire. PSNE a entrepris de déterminer la façon la plus efficace de diffuser ce document à l'échelle du gouvernement. De plus, l'AHPRC a élaboré un modèle viable d'établissement des coûts alimentaires pour la Nouvelle-Écosse. Ce modèle, qui s'appuie sur l'importance de faire intervenir les personnes les plus touchées par l'insécurité alimentaire, a été présenté à PSNE afin d'être pris en considération dans le cadre de la planification des activités.

Building on the Momentum : Improving the Capacity of Communities to Influence Healthy Public Policy Related to Food Security (2005, en cours) : Ce projet de neuf mois parrainé par l'Atlantic Health Promotion Research Centre et le Nova Scotia Nutrition Council repose sur plusieurs initiatives précédentes. Il vise à renforcer la capacité des résidents de neuf collectivités de la Nouvelle-Écosse d'améliorer la sécurité alimentaire. En collaboration avec des animateurs des neuf collectivités, les participants au projet détermineront les parties intéressées à l'échelle locale, planifieront et organiseront des dialogues communautaires et analyseront les divers enjeux politiques cernés. On organisera un atelier provincial final pour présenter les résultats des dialogues et les analyses des politiques établies. Le rapport final sur les pratiques exemplaires et les leçons apprises, qu'utiliseront tant les collectivités que les parties intéressées, sera diffusé par les réseaux de soutien à la sécurité alimentaire et par les voies habituelles des intervenants communautaires et gouvernementaux.

Stratégie « Healthy Eating Nova Scotia » (initiative lancée en 2004, en cours) : PSNE dirige la mise en œuvre de la stratégie intitulée « Healthy Eating Nova Scotia », qui a été rendue publique récemment et qui comporte un volet axé sur la sécurité alimentaire. Les étapes prévues dans la stratégie comprennent la mise en œuvre d'un modèle d'établissement des coûts alimentaires à la grandeur de la Nouvelle-Écosse, afin de sensibiliser le public à l'étendue et à la réalité de l'insécurité alimentaire, et de mettre en œuvre des politiques publiques qui favorisent l'abordabilité des aliments produits localement. Le Nova Scotia Food Security Projects Steering Committee (comité directeur des projets de soutien à la sécurité alimentaire de la Nouvelle-Écosse) est en voie de se redéfinir comme le groupe de travail provincial chargé d'orienter les activités du volet sécurité alimentaire de la nouvelle stratégie « Healthy Eating Nova Scotia ».

Santé Canada et l'Agence de santé publique du Canada font partie du groupe.

Ateliers sur l'établissement participatif des coûts alimentaires (initiative lancée en 2004, terminée) : « Participatory Food Costing with Story Sharing on Food Insecurity » (Établissement participatif des coûts alimentaires et partage d'histoires sur l'insécurité alimentaire) était le titre d'un atelier financé par l'ASPC qui appuyait les recherches menées pour renforcer la capacité de s'attaquer au problème de l'insécurité alimentaire en Nouvelle-Écosse par des changements d'orientation visant à rendre la politique sociale et économique plus favorable à la santé. Selon les participants, les principales causes de l'insécurité alimentaire en Nouvelle-Écosse sont le manque de revenu (en particulier l'insuffisance de l'aide au revenu, des taux de salaire minimum et des avantages sociaux) et le manque général de mesures de soutien social.

Atelier sur la sécurité alimentaire à l'Île-du-Prince-Édouard (Î.-P.-É.) (initiative lancée en 2005, terminée) : L'atelier sur la sécurité alimentaire à l'Î.-P.-É., présentée par le Programme canadien de nutrition prénatale, a réuni des représentants communautaires et de grands spécialistes canadiens qui se sont penchés sur les questions relatives à la sécurité alimentaire à l'Î.-P.-É. Cet atelier a pavé la voie à de nouvelles possibilités de dialogue entre des groupes communautaires sur des préoccupations communes tout en sensibilisant le public à la question de la sécurité alimentaire.

Politiques de saine alimentation pour les écoles (initiative lancée en 2004, en cours) : Les écoles primaires et centralisées de l'Î.-P.-É. ont adopté des politiques de soutien à la saine alimentation pour veiller à ce que les enfants aient accès à des choix alimentaires sains dans les écoles, à ce que les prix de ces aliments soient concurrentiels par rapport à ceux d'autres aliments, et à ce que des habitudes de vie saines soient mises en valeur dans le cadre des activités scolaires et parascolaires.

Healthy Eating Alliance (initiative lancée en 2001, en cours) : En 2001, une quarantaine de particuliers et d'organisations gouvernementales et non gouvernementales de l'Île-du-Prince-Édouard ont formé une alliance afin d'optimiser la santé nutritionnelle des enfants et des jeunes de la province. L'Alliance compte sur une vaste participation des groupes communautaires pour améliorer les habitudes alimentaires dans le cadre de la stratégie de l'Î.-P.-É. en matière de modes de vie sains. Depuis 2002-2003, l'Alliance a appuyé 40 programmes de saine alimentation à l'école (23 programmes de petits déjeuners et 17 programmes de collations), servant en moyenne 2 610 enfants par jour en 2003-2004, soit près du triple du nombre d'enfants servis en 2002-2003.

Stratégie de réduction de la pauvreté de Terre-Neuve (initiative lancée en 2005, en cours) : Le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador a entrepris d'élaborer une stratégie pangouvernementale intégrée pour atténuer la pauvreté et ses effets négatifs, y compris l'insécurité alimentaire. La stratégie sera diffusée en 2006 et comportera des objectifs mesurables.

Food Security – Everybody's Business (initiative lancée en 2005, en cours) : Ce projet financé par l'ASPC vise à mettre en place à Terre-Neuve-et-Labrador un réseau solide de soutien à la sécurité alimentaire qui mènera à des changements au niveau de la politique et du système alimentaire. Le réseau préparera une trousse de formation sur la sécurité alimentaire et tiendra neuf rencontres régionales et une assemblée provinciale sur l'alimentation pour examiner la politique et les pratiques exemplaires en matière de sécurité alimentaire. Les décideurs des secteurs des pêches, de l'agriculture, du logement et des transports y seront invités. Les résultats escomptés du projet comprennent la mise sur pied de solides réseaux communautaires qui feront avancer le dossier de la sécurité alimentaire à tous les niveaux de l'élaboration des politiques,

ainsi que l'établissement de nouvelles relations entre le réseau et les décideurs dans divers secteurs. Des communications ciblées permettront de mieux comprendre la question de la sécurité alimentaire et ses profondes répercussions.

Initiatives d'approvisionnement alimentaire des coopératives de l'Arctique (en cours) :

Depuis la fin des années 50, le gouvernement fédéral appuie le développement de coopératives communautaires de l'Arctique qui exploitent diverses entreprises locales, dont des entreprises d'approvisionnement alimentaire. Au fil des ans, les coopératives de l'Arctique ont établi un système logistique qui prévoit un vaste éventail de méthodes de livraison des aliments aux emplacements éloignés, que ce soit par camion, par avion, par péniche ou par bateau. Le système logistique des coopératives aide à réduire les prix de détail des aliments et à assurer la livraison essentielle des aliments aux collectivités éloignées. Aujourd'hui, le programme de réapprovisionnement des coopératives de l'Arctique permet de refaire 50 % des stocks d'aliments des coopératives de collectivités éloignées une fois par an. Cela comprend environ 800 000 mètres cubes de produits alimentaires expédiés de Montréal en bateau par la Nunavut Sealink and Supply, une coentreprise dirigée par Arctic Co-operatives Limited.

Société civile

Assemblée nationale sur la sécurité alimentaire (2004) : Plus de 150 particuliers et représentants d'organisations se sont réunis à Winnipeg pour participer à l'assemblée nationale sur la sécurité alimentaire, parrainée conjointement par la Banque de céréales vivrières du Canada et Winnipeg Harvest, avec le soutien et la participation de l'Association canadienne des banques alimentaires et d'Agriculture Canada. Le but de cette assemblée était d'amener les Canadiens à engager un dialogue sur la sécurité alimentaire et de forger de nouveaux partenariats pour la sécurité alimentaire entre les parties intéressées œuvrant dans tous les secteurs de la sécurité alimentaire.

Sécurité Alimentaire Canada (initiative lancée en 2004, en cours) : En 2004, un groupe diversifié d'organisations et de particuliers travaillant au dossier de la sécurité alimentaire au pays et à l'échelle internationale se sont réunis à l'occasion de la troisième assemblée nationale sur la sécurité alimentaire à Winnipeg et ont convenu de former une organisation chargée de promouvoir et de débattre les questions relatives à la sécurité alimentaire auxquelles le Canada fait face. On a officiellement lancé Sécurité Alimentaire Canada lors de la troisième conférence nationale sur la sécurité alimentaire tenue à Waterloo en octobre 2005. Sécurité Alimentaire Canada reconnaît que la sécurité alimentaire repose sur trois conditions : une quantité suffisante de nourriture saine, nutritive et culturellement acceptable doit être accessible à tout le monde, en toute dignité; les producteurs alimentaires doivent obtenir un rendement équitable en contrepartie de leur travail; enfin, les méthodes de production, de récolte et de distribution des aliments doivent assurer la durabilité de l'environnement. Tant des particuliers que des groupes peuvent adhérer à Sécurité Alimentaire Canada, qui soutient les principes suivants : l'élimination de la faim, d'un système alimentaire durable, ainsi que des aliments nutritifs et sains.

Canadian Association for Food Studies (initiative lancée en 2005, en cours) : À la suite d'un atelier de recherche tenu à l'Université Ryerson en avril 2005, un certain nombre de chercheurs du milieu universitaire et d'organisations de la société civile ont décidé de former une association nationale pour les études alimentaires appelée la Canadian Association for Food Studies (CAFS). La CAFS vise à appuyer des études interdisciplinaires critiques dans le domaine général des systèmes alimentaires, ce qui comprend les politiques, la production, la distribution et la consommation alimentaires. La CAFS reconnaît la nécessité de coordonner les efforts de recherche interdisciplinaires en réponse aux besoins sociaux d'informer les décideurs,

d'évaluer les résultats des travaux communautaires et de démontrer les effets sociaux et environnementaux des changements touchant les systèmes et les politiques alimentaires. La CAFS compte maintenant plus de 150 membres au pays qui proviennent de disciplines variées et qui représentent diverses organisations universitaires, ONG et instituts publics de recherche.

Centre for Studies in Food Security (initiative lancée en 1994, en cours) : Depuis plus d'une décennie, le centre d'études en sécurité alimentaire favorise le dialogue, la recherche, l'action communautaire et l'exercice professionnel en vue d'accroître la sécurité alimentaire, en mettant un accent particulier sur les liens qui existent entre les systèmes alimentaires urbains et le secteur agricole rural. Le CSFS offre un programme de certificat en sécurité alimentaire qui consiste en six cours de formation professionnelle à l'intention des praticiens et des organismes communautaires qui œuvrent dans le domaine de la sécurité alimentaire. Le CSFS a récemment collaboré avec l'ACDI à élaborer des modèles de formation en sécurité alimentaire au Brésil et en Angola et il a entrepris de mettre sur pied un programme de recherche pour renforcer la capacité structurelle des organisations de la société civile de travailler en collaboration avec les administrations publiques aux questions relatives à la sécurité alimentaire.

Partenariat de recherche entre la collectivité et les universitaires (initiative lancée en 2003, en cours) : Le partenariat entre universitaires et membres dévoués de la collectivité aide cette dernière à acquérir la confiance nécessaire pour s'attaquer aux questions relatives à la sécurité alimentaire. Par leur travail, ces partenariats permettent de constituer de nouveaux réseaux, de solidifier les réseaux existants et d'engager de nombreuses personnes à rehausser le niveau de sécurité alimentaire et de sensibilisation à cet égard au sein de la collectivité. Parmi les récents projets de partenariat figurent une étude sociale sur les utilisateurs des services alimentaires d'urgence à Thunder Bay, une étude de recherche du cycle supérieur sur la sécurité alimentaire et le jardinage communautaire, l'établissement d'une nouvelle association de distribution d'aliments, et la préparation de cartes de système d'information graphique servant à situer les programmes alimentaires d'urgence par rapport aux ressources communautaires et aux caractéristiques socioéconomiques.

Engagement cinq :

Nous nous efforcerons de prévenir les catastrophes naturelles et les crises provoquées par l'homme, d'y être préparés, et de répondre aux besoins alimentaires provisoires d'urgence, d'une façon qui stimule la reprise, le redressement et le développement et renforce la capacité de satisfaire les besoins futurs.

Les politiques, les stratégies et les initiatives mises en œuvre, de même que leurs résultats, sont décrits ci-dessous.

Initiatives fédérales

La Loi sur la protection civile du Canada dote les Canadiens d'un vaste plan intégré de gestion des catastrophes naturelles et des situations d'urgence. Fondement des activités de planification et de gestion des mesures d'urgence du gouvernement du Canada, cette loi consacre la responsabilité inhérente qui incombe à chaque ministre fédéral d'élaborer et de mettre en œuvre des mesures d'urgence. Sécurité publique et Protection civile Canada a entrepris un examen de la Loi et des politiques et programmes s'y rattachant pour veiller à ce que les infrastructures névralgiques nationales du Canada et son système national d'intervention d'urgence demeurent efficaces et efficaces.

Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) a adopté une approche « tous risques » en matière de gestion des mesures d'urgence qui permettra d'atténuer les répercussions des situations d'urgence sur le secteur agroalimentaire, peu importe la cause. On peut coordonner efficacement l'aide en mettant l'accent sur la protection des intrants importants (p. ex., les terres, la main-d'œuvre, les machines, les semences, les cultures et le bétail), la qualité et l'uniformité des extrants importants, comme des animaux en santé, des aliments sains, des cultures vigoureuses, la capacité de pointe, l'attribution et le rationnement, ainsi que la redistribution des aliments. Les résultats escomptés de l'intervention d'urgence d'AAC comprennent les suivants : sauver des vies humaines et animales, réduire le risque de blessures, réduire les délais d'intervention d'urgence, limiter les répercussions sociales et économiques, réduire les dommages physiques ou la destruction des ressources et des actifs du secteur agroalimentaire, et veiller à la prestation continue des services.

Santé Canada (SC) a amélioré ses mécanismes d'intervention d'urgence en élaborant et en mettant à jour divers plans et procédures pour être prêts et réagir plus efficacement aux situations d'urgence où des aliments font l'objet d'une contamination naturelle ou intentionnelle par des agents biologiques ou chimiques qui pourraient compromettre la santé publique et avoir de graves répercussions économiques.

En collaboration avec des partenaires provinciaux et territoriaux et d'autres ministères et organismes fédéraux, SC et l'Agence de santé publique du Canada ont élaboré un protocole devant orienter l'intervention de multiples secteurs de compétence en cas d'éclosion de maladies d'origine alimentaire. En outre, l'ASPC a coordonné l'élaboration du Plan canadien de lutte contre la pandémie d'influenza, qui décrit la façon dont le Canada se préparera et réagira à une pandémie d'influenza. Le gouvernement fédéral, les provinces et les territoires ont collaboré à l'élaboration de ce plan, qui crée un cadre devant orienter les mesures que prendront tous les ordres de gouvernement en cas de pandémie d'influenza et qui comprend des listes de contrôle que divers groupes peuvent utiliser pour la planification des interventions d'urgence.

Par ailleurs, le Canada, les États-Unis et le Mexique ont entrepris d'élaborer des procédures d'urgence trilatérales pour partager l'information sur les urgences de nature alimentaire et

établir des voies de communication afin d’agir de manière coordonnée et sans délai. Pour mettre à l’essai les mécanismes d’intervention et relever les lacunes, on a organisé des exercices sur table nationaux et internationaux axés sur la contamination intentionnelle de l’approvisionnement alimentaire canadien par des agents chimiques, biologiques et radiologiques.

Élaboration et révision des plans, des politiques et des procédures d’urgence touchant la salubrité des aliments : Réalisations : 1) un protocole devant orienter l’intervention de plusieurs secteurs de compétence en cas d’éclosion d’une maladie d’origine alimentaire (2004); 2) le plan d’intervention d’urgence de la Direction générale des produits de santé et des aliments (2004).

Mise sur pied du Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité (PSP) : Dans le cadre du PSP, le Canada, les États-Unis et le Mexique ont entrepris d’élaborer des procédures trilatérales pour partager l’information sur les urgences de nature alimentaire. On travaille aussi à mettre au point des mécanismes pour coopérer et échanger de l’information en ce qui a trait aux enquêtes et aux activités de suivi en matière de salubrité des aliments, y compris les résultats des essais et les rappels, en réponse aux problèmes de salubrité des aliments qui pourraient se répercuter sur un autre partenaire trilatéral.

Réseau canadien d’information entre laboratoires (RCIL) : Le RCIL est le répertoire national des données alimentaires (p. ex., sur la présence de contaminants) produites par les partenaires fédéraux, provinciaux et territoriaux. Le RCIL, qui est en voie d’élaboration, doit permettre de mieux coordonner la collecte des données alimentaires à l’échelle nationale, de mieux cerner les lacunes et d’améliorer le système d’alerte rapide en cas de signes d’adultération alimentaire à grande échelle.

Section 2.2 Initiatives internationales

Engagement un :

Nous assurerons un environnement politique, social et économique propice, visant à instaurer les meilleures conditions pour l’éradication de la pauvreté et le maintien d’une paix durable, fondé sur la pleine participation des hommes et des femmes sur un pied d’égalité, particulièrement favorable à la sécurité alimentaire durable pour tous.

Programme	Année initiale	État
ACDI		
Programme PROAGRI au Mozambique : Le Canada est l’un des principaux bailleurs de fonds (20 millions de dollars sur cinq ans) de ce programme, dans le cadre duquel de multiples donateurs mettent en commun des fonds pour aider de petits exploitants agricoles et le secteur privé à accroître la productivité agricole, l’industrie agroalimentaire, l’entrepreneuriat rural et le financement rural.	2005	2010
Le programme d’entretien rural au Bangladesh : Les responsables de ce programme financé par l’ACDI et exploité par CARE Canada	1995	terminé

collaborent de près avec le gouvernement à assurer du travail tout au long de l'année à 40 000 femmes dans le dénuement. Des évaluations démontrent qu'environ 70 % des femmes qui terminent le programme sont en mesure de subvenir aux besoins de leur famille de façon durable. Ce programme a pris fin en 2005, dix ans après sa création.		
Projet de renforcement des coopératives de crédit en Ukraine : Cette initiative, qui s'inspire de projets mis en œuvre dans le passé, vise à constituer une association de coopératives de crédit qui contribuera à soutenir la création de nouvelles institutions de ce genre en Ukraine. Son objectif premier est d'offrir des occasions de financement dans les régions pauvres et mal desservies du pays.	2004	2008
Programme de partenariat avec les peuples autochtones : Pour favoriser la participation de tous les peuples aux efforts de réduction de la pauvreté, l'ACDI a relancé son Programme de partenariat avec les peuples autochtones, qui encourage les organismes autochtones au Canada et dans les pays en développement à partager leurs expériences et à renforcer leurs partenariats.	2003	en cours
Programme pour les jeunes filles au Kenya : Les responsables de ce programme collaborent avec des ONG locales à améliorer leur capacité de concevoir, de mettre en œuvre et de gérer des projets qui favorisent un traitement plus équitable des jeunes filles. Le but de ce programme d'une durée de trois ans est d'accroître les possibilités offertes aux jeunes filles kényanes en améliorant les programmes menés dans ce secteur.	2003	en cours
Programme régional VIH/sida Canada-Asie du Sud-Est : Ce programme d'une durée de quatre ans que finance l'ACDI a pour but d'aider les gouvernements nationaux, en particulier les autorités qui luttent contre le SIDA en Thaïlande, au Cambodge, au Vietnam et en RDP du Laos, à élaborer des politiques multisectorielles sexospécifiques qui font en sorte que les populations nomades et migrantes bénéficient de services de prévention du VIH/sida.	2003	en cours

CRDI		
Programmes axés sur la paix, les conflits et le développement (divers)	1996	En cours
Programmes axés sur l'égalité des sexes et le développement (divers)	1988	En cours

Les politiques, les stratégies et les initiatives mises en œuvre, de même que leurs résultats, sont décrits ci-dessous.

ACDI

Prévention des conflits et droits de la personne : Comme en fait foi sa politique actuelle, le Canada reconnaît qu'une réduction durable de la pauvreté nécessite des structures et des processus de soutien à la sécurité et à la saine gouvernance. Il reconnaît aussi qu'il en coûte beaucoup plus de reconstruire à la suite d'un conflit que d'investir dans des programmes efficaces de coopération au développement qui réduisent la pauvreté, l'inégalité, l'exclusion et la dégradation de l'environnement. C'est pourquoi le Canada s'engage à établir les conditions nécessaires à un développement sûr et équitable en favorisant une saine gouvernance, tout en axant ses efforts sur la démocratisation, les droits de la personne, la primauté du droit, le renforcement des capacités du secteur public, et la prévention des conflits.

Conformément à l'engagement qu'elle a pris d'appuyer les organismes internationaux de défense des droits de la personne, l'ACDI a accordé un financement de base de cinq millions de dollars au Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH-ONU) pour la période 2004-2007. Cette contribution, combinée à l'aide apportée aux bureaux locaux du HCDH-ONU dans des pays tels que le Népal et la Colombie, a fait passer le Canada du 17^e au 8^e rang des donateurs au HCDH-ONU. Ce financement accru comprend un million de dollars pour appuyer la surveillance du respect des droits de la personne par le HCDH-ONU au Soudan et pour renforcer la capacité des ONG et des organismes de l'ONU qui travaillent dans ce pays à soutenir les droits de la personne.

De plus, l'ACDI apporte son soutien à des initiatives nationales axées sur la promotion et la protection des droits de la personne. Parmi les nombreuses institutions nationales des droits de la personne que l'ACDI a appuyées en 2004-2005 figurait la commission népalaise des droits de la personne (CNDP), une initiative qui se révèle de plus en plus importante compte tenu des violations croissantes des droits de la personne dans ce pays. À ce jour, l'ACDI a aidé la CNDP à établir et à renforcer des procédures, des politiques et des systèmes pour améliorer et rationaliser son processus de gestion des plaintes. L'élaboration d'un plan stratégique (2003-2008) et une assertivité accrue dans la gestion des relations avec les donateurs témoignent de la capacité de gestion croissante du personnel de la CNDP.

Conjoncture économique stable : Conformément aux recommandations de la Commission du secteur privé et du développement des Nations Unies, le Canada s'engage à appuyer les efforts que mènent les pays en développement pour renforcer leur secteur privé en tant que moteur de la croissance économique par la création d'un environnement habilitant, la promotion de l'entrepreneuriat, et le soutien de l'accès aux marchés et de l'intégration économique. L'ACDI en fera davantage pour permettre aux pays en développement, en particulier ceux d'Afrique, de bâtir leur secteur privé, de faire en sorte que les marchés travaillent pour les pauvres, plus particulièrement les femmes, et de rivaliser sur la scène internationale. Les initiatives déjà en cours comprennent le Fonds d'investissement du Canada pour l'Afrique (FICA), qui a été lancé en 2005. Il s'agit d'une initiative innovatrice conjointe des secteurs public et privé qui vise à fournir du capital de risque pour des investissements privés en Afrique afin de stimuler la croissance économique. Le FICA, première initiative gouvernementale en son genre, doit permettre de canaliser vers l'Afrique au moins 200 millions de dollars en nouveaux investissements, dont une contribution de 100 millions de dollars du Fonds canadien pour l'Afrique, le reste devant provenir de partenaires du secteur privé.

Égalité des sexes et groupes vulnérables : La politique de coopération au développement du Canada, qui prévoit notamment l'égalité des sexes, demeure un thème transversal de la

coopération canadienne au développement, avec l'intégration systématique et explicite des résultats liés à l'égalité des sexes à tous les programmes dans chacun des cinq secteurs d'intérêt. Conformément aux objectifs exposés dans l'énoncé de politique de 1999 en matière d'égalité des sexes, les résultats sectoriels explicites sur le plan de l'égalité des sexes ont trait aux femmes en tant que décideuses, aux droits de la personne des femmes et des filles, à l'accessibilité et au contrôle des ressources.

En outre, l'ACDI reconnaît dans sa politique qu'il faut comprendre les questions de discrimination et d'exclusion pour lutter efficacement contre la pauvreté et c'est pourquoi elle engage le Canada à appuyer, dans le cadre de programmes futurs, la promotion et la mise en œuvre des droits de la personne, notamment les droits des femmes et des enfants, en particulier ceux qui sont victimes de conflits, de catastrophes naturelles ou de violence fondée sur le sexe.

Il y a un certain nombre d'initiatives en cours qui témoignent visiblement de l'engagement qu'a pris l'ACDI de promouvoir et de protéger les droits des groupes les plus vulnérables et les plus marginalisés, dont le Fonds de recherche pour la protection des enfants de deux millions de dollars, qui appuie 13 projets axés sur des questions allant des jeunes filles combattantes aux enfants recevant des soins en établissement. Ce projet de recherche a sensibilisé le monde entier à la militarisation de la vie des jeunes filles combattantes et aux rôles qu'elles jouent. Les constatations issues de ce projet ont influé sur les programmes bilatéraux et d'édification de la paix de l'ACDI en Colombie et dans plusieurs pays africains, et l'ACDI s'en est servie pour inciter d'autres donateurs tels que la Banque mondiale à se pencher sur les besoins particuliers des jeunes filles dans le cadre des programmes de désarmement, de démobilisation et de réadaptation. L'UNICEF, le Département des opérations de maintien de la paix des Nations Unies et le HCNUR ont demandé à intégrer ces constatations aux CD-ROM qu'ils utilisent pour former leur personnel.

Le programme pour les jeunes filles financé par l'ACDI au Kenya et le Programme régional VIH/sida Canada-Asie du Sud-Est sont mis en œuvre en collaboration avec CARE Canada. Ils visent à favoriser la participation et à assurer l'égalité et l'habilitation des femmes et des jeunes. Dans le cadre du volet habilitation de l'accord de programme de CARE Canada qui est financé par la Direction générale du partenariat de l'ACDI, on montre aux femmes, aux enfants et aux jeunes à s'organiser et à défendre leurs droits et on leur offre des occasions de le faire. Les méthodes utilisées consistent à accroître les compétences professionnelles et les aptitudes à la vie quotidienne, à s'attaquer aux contraintes liées aux politiques et à offrir une tribune pour la participation et l'action conjointe. De plus, de nombreux petits projets menés au Népal, au Kenya, au Rwanda, au Malawi, au Cambodge et au Pérou sont axés sur la violence faite aux femmes et aux filles et sur le stigmate et la discrimination liés au VIH.

Les résultats escomptés de ces projets sont, par exemple, une sécurité économique accrue pour plus de 3 000 jeunes des milieux ruraux au Rwanda et adolescentes au Cambodge (y compris des travailleuses du sexe); un milieu scolaire et de vie plus sûr pour plus de 40 000 enfants au Kenya et au Malawi (grâce aux efforts de lutte contre la violence physique et sexuelle, la discrimination et le déni des droits); enfin, l'habilitation de plus de 2 000 femmes du Népal rural, qui participeront pleinement au développement et à la gouvernance dans leur région.

CRDI

Initiative de programme Paix, conflits et développement (PCD) : L'initiative de programme Paix, conflits et développement (PCD) du CRDI, qu'on appelait à l'origine Consolidation de la paix et reconstruction (CPR), a été créée en 1996, où il s'agissait d'un des premiers programmes de recherche en réponse aux défis posés par l'édification de la paix. Depuis, le programme s'est diversifié sur le plan régional aussi bien que thématique. Il a aidé à établir un ensemble de

travaux dans des secteurs clés tels que la gouvernance, la démocratisation, la réforme de la sécurité, les questions d'économie politique et des points de vue critiques sur les efforts de consolidation de la paix.

Le programme PCD, qui a été renouvelé pour la période 2005-2010, est maintenant axé de façon plus explicite sur les aspects de la prévention des conflits, en plus de la consolidation de la paix à la suite d'un conflit. Le programme PCD comporte quatre points d'insertion, dont l'un a expressément trait à l'« économie politique de la paix et des conflits ». Cette thématique s'intéresse aux divers aspects de l'économie liée aux conflits et à la consolidation de la paix, ainsi qu'à la dynamique des relations économiques et du pouvoir politique. Elle comprend la libéralisation de l'économie et son impact sur les conflits, les politiques fiscales, la gestion des ressources naturelles et de l'économie pendant un conflit, le rôle des diasporas et leurs capacités à susciter ou à mitiger les conflits, de même que le régime foncier et les politiques foncières. En outre, l'initiative de programme Écosanté du CRDI traite des compromis entre une production alimentaire accrue et la dégradation des écosystèmes.

Égalité des sexes et groupes vulnérables : Le CRDI tient compte des sexospécificités dans l'ensemble de ses programmes et initiatives, estimant que le développement durable et équitable passe nécessairement par la participation pleine et entière des femmes et par une représentation égale des hommes et des femmes. La Section Genre du CRDI veille à l'intégration systématique des sexospécificités dans la programmation du Centre et appuie des recherches sur des questions de fond pour faire en sorte que les conclusions de la recherche sur les injustices et les inégalités entre les sexes soient prises en compte par les collectivités et les décideurs pour que les choses changent. Depuis sa création, à la fin des années 80, la Section Genre a financé des programmes de formation, offert des bourses, octroyé des subventions par voie de concours et mené des projets de recherche dans une foule de domaines.

Le thème de recherche adopté par la Section Genre pour la période 2001-2004, « Femmes et hommes face à la justice, à la citoyenneté et aux droits », comportait les sous-thèmes connexes de la « gouvernance » et de la « violence qui s'exerce en fonction du sexe ». L'objectif de la Section Genre pour l'exercice 2005-2006 est de travailler à renforcer la programmation portant sur les thèmes choisis pour une nouvelle initiative de programme sur les droits et la citoyenneté des femmes. L'initiative de programme Écosanté du CRDI vise à examiner et à chercher des façons de réduire les vulnérabilités attribuables au sida, qui mène à une exclusion et à une marginalisation accrues des groupes les plus vulnérables, en particulier les femmes.

Engagement deux

Nous mettons en œuvre des politiques visant à éradiquer la pauvreté et l'inégalité et à améliorer l'accès physique et économique de tous, à tout moment, à une alimentation suffisante, adéquate du point de vue nutritionnel et sanitaire, et son utilisation efficace.

Programme	Année initiale	État
Initiatives fédérales		
Fonds d'aide aux termes de l'Accord des Nations Unies sur les stocks de poissons (ANUP) : Le Canada a affecté 500 000 \$ au Fonds d'aide aux termes de la partie VII de l'Accord des Nations Unies sur les stocks de poissons (ANUP), dans le but d'accroître la capacité des États en développement de conserver et de gérer les stocks de poissons chevauchants et les stocks de poissons grands migrateurs.	2006	2008
ACDI		
Programmes d'alimentation dans les écoles : Ces programmes ont permis d'appuyer cinq initiatives d'alimentation dans les écoles sur une période de trois ans dans cinq pays africains : le Sénégal, le Mali, le Mozambique, l'Éthiopie et la Tanzanie. Les programmes bénéficient d'un financement de 25 millions de dollars par an, pour un total de 125 millions de dollars. Ces programmes ciblent plus de 568 000 enfants et 115 000 autres personnes vulnérables, dont des victimes du VIH/sida, chaque année.	2003	2006
Programme alimentaire mondial (PAM) : Le Canada collabore avec le Programme alimentaire mondial des Nations Unies dans les situations d'urgence afin de diriger les secours alimentaires vers les personnes les plus nécessiteuses et d'améliorer la qualité nutritionnelle des rations alimentaires d'urgence. En 2005, le Canada a versé une contribution de 152 millions de dollars américains au PAM. Jusqu'ici au cours de l'exercice 2005-2006, la somme de 123,8 millions de dollars a été affectée à l'aide alimentaire à l'appui des opérations d'urgence que mène le PAM dans divers pays aux prises avec des catastrophes naturelles ou des troubles civils, comme le Soudan (9,2 M\$), le Niger (4 M\$) et l'Afrique australe (13 M\$).		en cours
Programme de gestion des ressources environnementales en vue de favoriser la transition (MERET) : L'objectif à long terme de ce programme est de permettre aux collectivités et aux ménages ruraux des régions où règne l'insécurité alimentaire, en particulier les familles dirigées par des femmes, d'améliorer leurs moyens de subsistance et leurs possibilités de vivre en situation de sécurité alimentaire. Les projets consistent par exemple à aménager des systèmes communautaires et ménagers de récupération de l'eau afin de produire des revenus et d'accroître l'approvisionnement en eau pour le bétail et l'usage domestique. Depuis 2003, le Canada a affecté cinq millions de dollars par an au programme MERET du PAM.	2003	en cours

<p>Appui à l'UNICEF et à d'autres organismes non gouvernementaux : Le Canada a forgé des partenariats clés avec l'UNICEF et d'autres ONG pour fournir des médicaments, des vaccins, des suppléments alimentaires et des services de santé indispensables aux programmes voués à la survie des enfants dans les pays en développement.</p>	1998	en cours
<p>Programme d'assistance humanitaire internationale : L'ACDI apporte des contributions financières à divers organismes humanitaires à l'appui des programmes d'aide, de protection et de secours pour atténuer les souffrances humaines causées par des catastrophes naturelles et des conflits. Cela comprend les besoins humains fondamentaux tels que la nourriture, la santé, l'eau et l'hygiène, le logement et des articles ménagers, la protection, l'éducation, le rétablissement des moyens de subsistance et des activités de préparation aux catastrophes, en plus du soin et du rapatriement et de la réintégration éventuels des réfugiés et des personnes déplacées.</p>		en cours
<p>Appui à l'UNICEF au Malawi : L'ACDI a affecté un million de dollars aux opérations menées par l'UNICEF en réponse à l'insécurité alimentaire qui règne actuellement au Malawi. Ce soutien complémentaire à l'aide alimentaire est axé sur des interventions nutritionnelles, y compris l'alimentation thérapeutique des enfants souffrant de malnutrition grave, et sur des programmes d'assainissement et d'approvisionnement en eau d'urgence.</p>	2005	en cours
<p>Promotion de technologies efficaces de récupération de l'eau et d'irrigation : L'ACDI collabore avec ses partenaires des pays en développement à améliorer l'efficacité de l'utilisation de l'eau en agriculture par le développement et le transfert de technologies plus efficaces.</p>		en cours
<p>Aide humanitaire pour les veuves de Kaboul – Afghanistan : CARE Canada a récemment changé l'orientation de son programme de distribution de nourriture à 10 000 veuves de Kaboul, qui est subventionné par l'ACDI, pour veiller à leur offrir non seulement des rations alimentaires, mais aussi des possibilités d'acquérir les compétences voulues pour devenir autonomes.</p>	1996	en cours
<p>Initiatives locales de demain, Sri Lanka : Le but de ce projet subventionné par l'ACDI est d'accroître la capacité des organismes communautaires d'appuyer les activités économiques, d'améliorer la sécurité alimentaire, de créer des emplois, de répondre aux besoins humains fondamentaux de la population touchée par un conflit, et d'habiliter les collectivités à participer aux processus de prise de décisions en faveur des besoins et des droits humains fondamentaux. On estime qu'au moins 27 000 producteurs bénéficieront indirectement des activités de projet.</p>		

<p>Outils de développement : Ce programme offre aux citoyens pauvres un accès au crédit, une formation en techniques de production et en gestion des affaires et, avant tout, un accès à de l'équipement. Pas moins de 5 000 emplois ont été ou seront créés ou renforcés dans le cadre de ce programme en Jamaïque, au Costa Rica, en Équateur et au Pérou.</p>		
<p>CRDI</p>		
<p>Agriculture urbaine et périurbaine au Sierra Leone : Avec l'aide d'une équipe nord-sud de chercheurs, d'agents de développement d'ONG et de producteurs, ce projet a permis d'obtenir les renseignements nécessaires à une planification et à un soutien stratégique appropriés de l'agriculture urbaine et périurbaine au Sierra Leone.</p>		
<p>Organisation sociale de producteurs urbains : On a entrepris huit études de cas afin de consigner les leçons apprises d'organisations de producteurs urbains en Amérique latine et en Europe qui ont établi des partenariats innovateurs avec d'autres intervenants afin d'accéder à des ressources (crédit, terres, intrants) et de participer à l'élaboration de politiques publiques relatives à l'agriculture urbaine.</p>		
<p>Amélioration de l'accès des citoyens pauvres aux ressources pour l'agriculture (péri)urbaine en Afrique orientale et australe : Ce projet a permis de consigner et d'analyser les pratiques, les stratégies et les moyens structurés et informels qu'utilisent les femmes et les hommes socialement et économiquement différenciés pour accéder à des terres et à d'autres ressources nécessaires à l'agriculture (péri)urbaine.</p>		
<p>Centre de ressources pour l'agriculture urbaine : Le CRDI a cofinancé l'établissement d'un centre mondial de ressources qui recueille des renseignements locaux et mondiaux sur l'agriculture urbaine.</p>		
<p>Développement durable de l'agriculture urbaine en Afrique de l'Ouest : Ce projet, élaboré dans le cadre des activités du Réseau francophone pour l'agriculture urbaine en Afrique subsaharienne, a permis de mettre en place des cadres de concertation, d'échange, de partenariat et d'interaction dynamique entre les intervenants à l'échelle des villes participantes pour le développement durable de l'agriculture urbaine dans les secteurs de la réutilisation des eaux usées et de la problématique foncière.</p>		
<p>Stratégies alternatives de financement des agriculteurs et agricultrices urbains en Afrique de l'Ouest : Ce projet a pour objectif principal d'améliorer les connaissances et de trouver des sources de financement en matière d'agriculture urbaine dans l'optique d'un développement durable de ce secteur d'activité. À cette fin, on évalue l'offre et la demande de financement de l'agriculture urbaine et périurbaine dans huit villes, on renforce les capacités des agriculteurs d'accéder au crédit, et on produit des études de cas et des guides méthodologiques sur les résultats de la recherche.</p>		

<p>Traitement et réutilisation des eaux grises dans l'ouest de la plaine de la Bekaa, Liban : Ce projet consistait à mettre à l'essai un système de traitement et d'utilisation des eaux grises dans les jardins privés d'une grappe de villes de l'ouest de la plaine de la Bekaa. Le projet comptait 50 bénéficiaires directs, et l'atelier final a reçu l'appui du maire local. On travaille à la production d'un vidéo qui mettra en valeur ce projet au Forum mondial de l'eau de 2006.</p>		
<p>Traitement et utilisation des eaux grises pour la réduction de la pauvreté en Jordanie (phase II) : Au cours de la deuxième phase de ce projet, l'équipe de recherche doit entreprendre une évaluation indépendante des méthodes existantes de traitement des eaux grises; construire de nouveaux systèmes de traitement des eaux grises pour servir une collectivité périurbaine de 300 bénéficiaires; améliorer l'efficacité des systèmes sur le plan de la quantité d'eau et de sa qualité; enfin, surveiller les retombées sociales, environnementales et économiques de la réutilisation des eaux grises.</p>		
<p>Traitement des eaux usées au moyen de la laitue d'eau, phase II : Au cours de cette phase, les chercheurs ont travaillé à optimiser le système de traitement existant pour le rendre conforme aux normes de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) visant la réutilisation sans restriction des eaux usées.</p>		
<p>Amélioration des avantages de l'élevage au Nigeria : Dans le cadre de ce projet, les chercheurs utilisent la méthode d'analyse des risques et de maîtrise des points critiques pour cerner les risques particuliers associés à différents systèmes d'élevage et déterminer les points où des mesures de contrôle permettront d'éliminer ou de réduire les risques le long de la chaîne allant de la production à la consommation.</p>		
<p>Horticulture et élevage dans les villes d'Afrique de l'Ouest (phase II) : Dans le cadre de ce projet, des équipes de recherche de la Gambie et du Sénégal se sont penchées sur un certain nombre de questions : la valeur nutritive des résidus horticoles, la santé publique et environnementale; enfin, les incidences du régime foncier, de l'appartenance sexuelle et de la commercialisation sur l'adoption de méthodes éprouvées.</p>		
<p>Risques et avantages humains de l'agriculture urbaine et périurbaine et de l'élevage : Ce projet appuiera un concours de petites subventions entre les participants qui ont assisté à un atelier tenu en 2003 à Nairobi sur les avantages et les risques sanitaires de l'agriculture urbaine en Afrique subsaharienne. Le projet de Nairobi a été choisi pour des recherches plus poussées.</p>		

<p>Sols, aliments et collectivités en santé, Malawi : Ce projet vise à accroître la consommation de légumineuses chez les jeunes enfants et à intensifier la production de légumineuses dans la zone visée. À cette fin, il s'agit de mettre au point un système de production de semences, de promouvoir l'utilisation de légumineuses dans les programmes d'alimentation des enfants et d'organiser des clubs pour encourager des pratiques agricoles et alimentaires saines et durables.</p>		
<p>Risques environnementaux posés par le cadmium en Jamaïque : Ce projet vise à améliorer les connaissances sur l'absorption de cadmium et à examiner des pratiques agricoles qui pourraient réduire le risque d'exposition humaine par la nourriture.</p>		
<p>Écosystèmes et santé humaine dans la culture maraîchère au Bénin : Ce projet vise à évaluer les risques pour la santé associés à la culture maraîchère afin d'améliorer la santé des maraîchers et des consommateurs.</p>		
<p>Végétaux sauvages comestibles et diversité alimentaire au Liban : Ce projet vise à promouvoir l'utilisation de végétaux sauvages comestibles et de systèmes alimentaires locaux pour réduire les maladies associées à un régime simplifié.</p>		
<p>Risques et avantages sanitaires de l'élevage et de l'agriculture urbaine et périurbaine au Kenya : Ce projet vise à évaluer les risques et les avantages sanitaires qui sont associés à l'élevage et à l'agriculture urbaine et périurbaine et à mettre en œuvre des activités de communication et d'atténuation des risques.</p>		
<p>Réseau régional sur le VIH/sida, les moyens de subsistance en milieu rural et la sécurité alimentaire en Afrique subsaharienne : Ce réseau vise à mieux faire comprendre les interactions entre le VIH/sida et la sécurité alimentaire et nutritionnelle et à faciliter une intervention intégrée.</p>	2001	en cours
<p>18^e Congrès de l'Union internationale des sciences de la nutrition (UISN) : Le Congrès s'est déroulé en septembre 2005 à Durban, en Afrique du Sud. Des participants du Canada et de pays en développement qui travaillent dans le domaine des ressources alimentaires, de la biodiversité et de la sécurité alimentaire y ont assisté, grâce à l'aide provenant du programme Écosanté du CRDI.</p>		
<p>Conférence internationale sur le VIH/sida et la sécurité alimentaire et nutritionnelle : Le programme Écosanté du CRDI a appuyé cette conférence tenue en avril 2005 à Durban, en Afrique du Sud, où de multiples intervenants clés ont discuté des interactions entre le VIH, le sida et la sécurité alimentaire afin de mieux adapter les politiques et les programmes alimentaires et nutritionnels à la problématique du VIH.</p>		

Les politiques, les stratégies et les initiatives mises en œuvre, de même que leurs résultats, sont décrits ci-dessous.

ACDI

Investissements en agriculture : Depuis le lancement de la politique agricole de l'ACDI en 2003, les investissements en agriculture de l'Agence dans les cinq piliers ont presque triplé, passant d'environ 87 millions de dollars en 2001-2002 à 180 millions de dollars en 2004-2005. Les chiffres définitifs pour l'exercice 2005-2006 ne sont pas encore connus. La part de l'Afrique de ces investissements est passée d'environ 15 % à environ 22 % au cours de cette période. Les directions opérationnelles de l'Agence investissent dans des projets et des programmes qui visent à lutter contre la faim et la pauvreté au moyen d'activités menées dans ce secteur. L'ACDI est d'avis que l'aide au développement à cet égard doit tenir compte de la prise en charge locale et de la responsabilité nationale, où les gouvernements, les organismes d'orientation et les scientifiques nationaux (et d'autres représentants nationaux) des pays en développement prennent l'initiative de déterminer les priorités et les processus.

Éradication de la pauvreté : Au moment où l'énoncé de politique agricole de 2003 de l'ACDI était élaboré, de vastes consultations ont permis de veiller à ce que la politique soit bien fondée et repose sur des synergies avec d'autres secteurs de travail importants de l'Agence, comme le développement du secteur privé, la réduction de la pauvreté, la santé et la nutrition, de même que l'environnement. Ainsi, l'énoncé de politique établi tient compte de la nature multidimensionnelle du secteur. La croissance agricole favorable aux pauvres doit appuyer les objectifs généraux de la politique sociale et économique, au-delà de l'objectif sectoriel d'accroître la productivité agricole.

L'ACDI collabore avec ses partenaires des pays en développement et des pays industrialisés à améliorer l'efficacité de l'utilisation de l'eau en agriculture par le développement et le transfert de technologies améliorées et plus efficaces de récupération de l'eau et d'irrigation. Le Canada reconnaît aussi l'importance de renforcer la capacité technique des agriculteurs, des associations locales d'utilisateurs de l'eau, ainsi que des ministères et des organismes gouvernementaux. L'ACDI continue d'aider de nombreux pays à mettre sur pied des projets d'irrigation à petite échelle pour améliorer la sécurité alimentaire.

Habilitation des ménages qui souffrent d'insécurité alimentaire : L'ACDI adopte une interprétation large de la sécurité alimentaire qui comprend les aspects de production, d'accès et d'utilisation. L'insécurité alimentaire est tout autant fonction de l'impuissance et de la pauvreté que d'un approvisionnement alimentaire inadéquat. Bien que les interventions en sécurité alimentaire puissent être ciblées et de courte durée, comme fournir une aide alimentaire d'urgence ou des micronutriments, des améliorations importantes et soutenues en matière de sécurité alimentaire nécessitent un investissement à long terme. Accroître l'approvisionnement alimentaire est souvent une condition nécessaire à la diminution de l'insécurité alimentaire.

Le Canada assure un financement des interventions alimentaires et sanitaires d'urgence, habituellement dans le cadre d'un ensemble de mesures visant à répondre aux besoins humains fondamentaux, pendant les situations critiques de pénurie alimentaire ou d'éclosion de maladie comme celles qui sont causées par des catastrophes naturelles et des troubles civils. En plus d'une aide d'urgence, le Canada appuie l'aide alimentaire au développement qui doit soulager temporairement les pauvres de la nécessité de nourrir leur famille, en leur donnant le temps et les ressources nécessaires pour investir dans des biens durables comme de

meilleures maisons, cliniques et écoles et de nouvelles compétences agricoles.

Disponibilités alimentaires saines, accessibles et adéquates : Le gouvernement canadien collabore avec le Programme alimentaire mondial des Nations Unies dans les situations d'urgence afin de diriger les secours alimentaires vers les personnes les plus nécessiteuses et d'améliorer la qualité nutritionnelle des rations alimentaires d'urgence. Le Canada est un membre actif du conseil de direction du Programme alimentaire mondial, qui supervise les activités humanitaires et d'aide alimentaire au développement du PAM et qui est expressément chargé d'aider à élaborer et à coordonner des politiques d'aide alimentaire à court terme et à long terme. Par ce rôle, le Canada travaille au niveau des politiques à veiller à ce que les disponibilités alimentaires soient saines, physiquement et économiquement accessibles, appropriées et suffisantes pour répondre aux besoins énergétiques et nutritionnels de la population. Récemment, le Canada a affecté 13 M\$ aux opérations régionales menées par le PAM en Afrique australe en réponse à la situation d'insécurité alimentaire qui y règne actuellement. Il s'agissait d'une contribution tout à fait inconditionnelle qui a permis au PAM d'acheter des nécessités dans la région et donc d'en limiter les coûts de transport.

Par ailleurs, le Canada a forgé des partenariats clés avec l'UNICEF et des organisations non gouvernementales pour fournir des médicaments, des vaccins, des suppléments alimentaires et des services de santé indispensables aux programmes voués à la survie des enfants dans les pays en développement. En partenariat avec l'UNICEF, le Canada est aussi un chef de file de la promotion des Journées de la santé et de la nutrition des enfants, une initiative qui intègre l'administration de vaccins, de vitamine A et de médicaments antihelminthiques et d'autres interventions d'importance vitale. Depuis 1998, le Canada a financé des programmes d'iodation du sel et de vitamine A, qui ont sauvé la vie de centaines de milliers d'enfants dans le monde.

En septembre 2005, le Canada a annoncé qu'il modifiait sa politique d'aide alimentaire pour autoriser l'achat de jusqu'à 50 % des secours alimentaires du Canada dans les pays en développement. Jusqu'alors, tout au plus 10 % des secours alimentaires du Canada pouvaient être achetés dans les pays en développement. On prévoit que cette nouvelle politique accroîtra l'efficacité et l'efficience de l'aide que nous apportons aux personnes souffrant de la faim dans le monde. Non seulement les coûts de transport diminueront, mais les rations alimentaires seront mieux adaptées à la culture, et l'aide financière canadienne ira plus loin en subvenant aux besoins des agriculteurs locaux dans les pays en développement.

CRDI

Initiative de programme Pauvreté urbaine et environnement (PURE) : PURE appuie la recherche et les activités de développement intégrées et participatives qui contribuent à réduire les pressions que l'environnement exerce sur les citoyens pauvres et à améliorer l'utilisation des ressources naturelles, en vue d'une meilleure sécurité alimentaire et hydrique et d'une plus grande sécurité du revenu. PURE s'appuie sur le travail du programme Agriculture urbaine, qui a été créé en 1997 et intégré à PURE en avril 2005. L'initiative de programme Agriculture urbaine était un chef de file mondial en agriculture urbaine. Voici quels en étaient les thèmes :

- les systèmes de production dans un espace exigu pour les producteurs urbains à faible revenu (principalement en Afrique subsaharienne), l'accent étant mis sur le recyclage des éléments nutritifs et la gestion des risques et des avantages que divers systèmes présentent pour la santé humaine;
- des systèmes appropriés de traitement et de réutilisation des eaux usées, en particulier les eaux grises domestiques en Afrique du Nord et au Moyen-Orient;

- des politiques et des systèmes de gestion de la concurrence qui s'exerce pour l'accès aux ressources urbaines, ainsi que le rôle des interactions rurales-urbaines dans l'approvisionnement alimentaire et la sécurité alimentaire en milieu urbain.

Une caractéristique clé de l'intégration du programme Agriculture urbaine à PURE a été le regroupement et la diffusion des leçons et des interventions. PURE étend la thématique de l'agriculture urbaine aux thèmes interreliés suivants : l'eau et l'assainissement en milieu urbain, la gestion des déchets, la vulnérabilité aux catastrophes naturelles, et le thème transversal du régime foncier. Les objectifs particuliers de PURE sont l'appui à la recherche, le renforcement des capacités et l'établissement de réseaux qui aident les collectivités urbaines pauvres à devenir des partenaires essentiels des administrations locales et des gouvernements nationaux, du secteur privé et d'autres intervenants pertinents pour :

- comprendre la nature des pressions environnementales et des contraintes relatives à l'utilisation des ressources naturelles, examiner leur impact sur la pauvreté et déterminer des solutions possibles;
- faire l'essai d'interventions dans des quartiers urbains à faible revenu et évaluer des politiques qui visent à atténuer les pressions environnementales et à améliorer l'utilisation des ressources naturelles en vue d'une meilleure sécurité alimentaire et hydrique et d'une plus grande sécurité du revenu;
- contribuer à la planification, à l'élaboration et à la mise en œuvre de pratiques et de politiques durables, équitables et intégrées qui sont liées à l'environnement et aux ressources naturelles en milieu urbain.

Initiative de programme Écosanté : Écosanté est axée sur les interactions sociales, politiques, économiques et écologiques qui influent sur la santé. Cette initiative de programme s'intéresse à la santé plutôt qu'à la maladie, à la prévention plutôt qu'à la simple cure. Elle va au-delà de la santé jusqu'aux préoccupations liées au développement durable et au bien-être continu. Une partie importante des nouvelles connaissances que l'initiative de programme cherche à produire consiste à déterminer les structures et les processus sociaux, économiques et de gouvernance, ainsi que les attitudes et les comportements des gens et leurs relations avec l'environnement, qui contribuent à la santé et au bien-être humains, de façon à mieux faire comprendre les contraintes et les possibilités de changement. Les interventions visent à renforcer les comportements et la gouvernance qui mènent à des résultats positifs sur le plan de la santé et du bien-être, ou à créer des incitations au changement quand les résultats sont négatifs, par une amélioration des conditions environnementales. Ces changements s'opèrent par des mesures ciblées ou des efforts pour influencer sur les politiques. Le descriptif approuvé pour la période 2005-2010 comprend les objectifs suivants :

- appuyer la recherche et les interventions susceptibles d'avoir de meilleures incidences sur la santé et le bien-être;
- resserrer les liens entre la recherche et les politiques;
- renforcer les capacités de recherche en écosanté.

Voici les activités de recherche qu'Écosanté se propose d'appuyer :

- l'amélioration de la sécurité alimentaire, de la biodiversité et de la santé en milieu rural;
- l'amélioration des avantages qui sont tirés des petites et moyennes entreprises industrielles, ainsi que le redressement des injustices environnementales et des situations d'exclusion et de vulnérabilité dans les bidonvilles des régions urbaines et périurbaines;

- la poursuite des démarches amorcées quant à la prévention de certaines maladies transmissibles en milieu rural et urbain.

Engagement trois :

Nous poursuivrons des politiques et méthodes participatives et durables de développement alimentaire, agricole, halieutique, forestier et rural dans les régions à potentiel élevé comme dans celles à faible potentiel, qui sont essentielles pour assurer des approvisionnements alimentaires adéquats et fiables au niveau des ménages ainsi qu’aux échelons national, régional et mondial, et lutterons contre les ravageurs, la sécheresse et la désertification, considérant le caractère multifonctionnel de l’agriculture.

Programme	Année initiale	État
ACDI		
Aider les petits exploitants agricoles chinois à s’adapter aux marchés mondiaux : Ce projet comporte quatre éléments distincts : des réformes institutionnelles; des mesures sanitaires et phytosanitaires dans le contexte de la sécurité alimentaire; des recherches sur les politiques; une série de projets pilotes. La contribution de l’ACDI d’environ 19,6 millions de dollars sur cinq ans sera égalée par le gouvernement de la Chine, ce qui donne un budget de projet total de près de 40 millions de dollars.	2002	en cours
Projet de développement durable en agriculture : Ce projet vise à aider la Chine à développer des technologies innovatrices de gestion des terres et des services de vulgarisation pour promouvoir l’utilisation durable des terres. La phase I de ce projet s’est déroulée de 2000 à 2005, avec un financement de 3,5 millions de dollars de l’ACDI. Le gouvernement de la Chine a égalé ces fonds, de façon à porter le budget de projet total à environ sept millions de dollars. La phase II de ce projet, qui a débuté en 2004 et se poursuivra jusqu’en 2009, bénéficie d’un financement de 20 millions de dollars de l’ACDI. Ces fonds sont égalés par le gouvernement de la Chine, ce qui donne un budget de projet total de 40 millions de dollars.	2004	En cours
Financement de base du GCRAI : L’ACDI accorde plus de 13 millions de dollars en financement annuel de base au Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale. Par ses activités de recherche et de renforcement des capacités, le GCRAI contribue directement à une meilleure gouvernance, au développement du secteur privé et, en bout de ligne, à la réduction de la pauvreté dans les pays en développement. Au cours de la période 2003-2004, le Fonds canadien pour l’Afrique a assuré un financement de base supplémentaire de 40 millions de dollars à l’appui des recherches africaines du GCRAI.		en cours

<p>Assistance technique de préparation au commerce en Amérique centrale : Dans le cadre de ce programme de cinq millions de dollars, le Center for Trade Policy and Law (CTPL) de l'Université Carleton fournit une aide technique à des responsables gouvernementaux en Amérique centrale, conformément aux engagements pris aux termes de l'Accord de libre-échange (ALE) entre le Canada et le Costa Rica.</p>	2001	2006
<p>Aide budgétaire en alimentation et en agriculture au Ghana : Ce projet vise à poursuivre des politiques et méthodes participatives et durables de développement alimentaire, agricole, halieutique, forestier et rural dans les régions à potentiel élevé comme dans celles à faible potentiel, qui sont essentielles pour assurer des approvisionnements alimentaires adéquats et fiables à tous les niveaux, et lutter contre les ravageurs, la sécheresse et la désertification.</p>	2004	en cours
<p>Réhabilitation environnementale et sécurité alimentaire (RESA) à Mopti, au Mali : Ce projet vise à améliorer la sécurité alimentaire et par le fait même les conditions de vie dans quatre collectivités rurales maliennes. Le projet est axé sur trois volets : la sécurité alimentaire, l'environnement et une capacité organisationnelle améliorée. Dans l'ensemble, il s'agit d'établir des structures décentralisées de gestion durable des ressources naturelles et d'accroître les réserves alimentaires tout en conservant et en améliorant la diversité biologique.</p>	1999	terminé
<p>Partenariat pour la sécurité alimentaire en Éthiopie : Ce projet de partenariat vise à accroître de façon durable la sécurité alimentaire des ménages cibles par la croissance de la productivité agricole; la gestion et la conservation des ressources naturelles; la diversification du revenu; l'amélioration de la capacité de prévention et de gestion des catastrophes.</p>	2004	2007
<p>Nouvelle coalition pour la sécurité alimentaire (NCSA) : L'ACDI appuie activement la mise en œuvre de la Nouvelle coalition pour la sécurité alimentaire, mise sur pied en 2003, et en particulier la décision historique de passer d'un système dominé par les secours d'urgence à un système de filets de sécurité productifs pour la population d'Éthiopie qui souffre d'insécurité alimentaire chronique.</p>	2003	en cours
<p>Fonds pour l'agriculture PRO-MESAS : Le Fonds pour l'agriculture PRO-MESAS contribue à plusieurs projets de développement rural agroindustriel au Honduras.</p>	2002	en cours
<p>Sustainable Tree Crops Program (STCP) : Le STCP est un partenariat public-privé qui vise à améliorer le bien-être économique et social des petits exploitants et de leurs collectivités et à assurer la durabilité environnementale des exploitations de culture arbustive en Afrique, notamment par le reboisement des terres endommagées et l'augmentation des revenus familiaux. Le STCP, qui a été créé en 1999, stimule les investissements mondiaux dans la production, la commercialisation et la transformation du cacao, du café, de l'acajou et d'autres petites cultures arbustives.</p>	1999	en cours

<p>Projet de sécurité alimentaire dans le corridor nord-est, Ghana : Ce projet de CARE Canada, qui est subventionné par l'ACDI, vise à accroître la capacité des petites exploitations agricoles familiales d'adopter des stratégies de subsistance améliorées par une production agricole durable et des revenus accrus dans un environnement dynamique, de façon à accroître la sécurité alimentaire de leur ménage.</p>		
<p>Réduction de la vulnérabilité aux changements climatiques (RVCC) – Bangladesh : Ce projet financé par l'ACDI vise à renforcer la capacité des collectivités de la région du sud-ouest du Bangladesh de s'adapter aux effets indésirables des changements climatiques, en augmentant la sécurité alimentaire au moyen de technologies agricoles appropriées au contexte environnemental changeant. Depuis la mise en œuvre du projet, 1 500 ménages ont amélioré leurs moyens de subsistance grâce à de nouvelles technologies et pratiques agricoles durables.</p>		
<p>Southern Africa Drought Technology Network (SADNET) – Zambie : SADNET a établi un réseau de petits exploitants agricoles, d'ONG, d'organismes communautaires, d'instituts de recherche agricole, de services de vulgarisation agricole et d'entreprises agroalimentaires pour faciliter le partage d'information sur la sécurité alimentaire rurale et des stratégies qui aideraient les exploitants à atténuer les effets de la sécheresse.</p>		
<p>CRDI</p>		
<p>Augmentation des retombées de la recherche sur la fertilité du sol en Afrique australe : Ce projet, dirigé par des chercheurs de l'Institut international de recherche sur les cultures des zones tropicales semi-arides (ICRISAT) et d'établissements nationaux du Malawi, du Mozambique et du Zimbabwe, vise à faire participer des agriculteurs, des chercheurs, des agents de vulgarisation, des conditionneurs de grains et des fournisseurs d'intrants à l'essai d'un ensemble d'options technologiques agricoles dans l'optique d'intrants et de marchés fiables.</p>		
<p>Sécurité des moyens de subsistance en milieu rural et changement d'orientation au Guangxi, en Chine : Ce projet vise à déterminer et à promouvoir des politiques de développement rural qui appuient les efforts des agriculteurs chinois. À cette fin, il s'agit d'aider les agriculteurs, et en particulier les agricultrices, à établir des entreprises semencières en tant que moyen de production de revenus; de favoriser la conservation sur place de la biodiversité agricole; enfin, de réorienter les services de vulgarisation agricole vers les besoins et les exigences du petit agriculteur.</p>		

<p>Intégration de l'agriculture et de l'élevage dans les zones subhumides et dans les hautes terres de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique centrale : Ce projet vise à accroître la productivité et la durabilité des systèmes de production où l'agriculture et l'élevage sont intégrés afin de contribuer à la sécurité alimentaire, à l'atténuation de la pauvreté et à l'intégrité écosystémique au profit des petits exploitants agricoles dans les zones précaires du point de vue de l'environnement.</p>		
<p>Favoriser la paix et la sécurité alimentaire en renforçant les moyens de subsistance fondés sur la biodiversité en Asie du Sud : Ce projet, mené par une coalition d'organisations non gouvernementales (ONG) de l'Asie du Sud et du Canada, vise à créer des espaces et des processus pour que les agriculteurs et les organismes communautaires produisent des connaissances et formulent des positions de principe qui peuvent ensuite être communiquées de manière créative aux responsables de l'élaboration des politiques.</p>		
<p>Renforcement de la gestion des ressources naturelles et des moyens de subsistance des agriculteurs en Inde : Ce projet vise à examiner de nouvelles technologies et à modifier les systèmes indigènes dans le but d'intensifier la culture itinérante (jhum) et les pratiques de gestion des jachères, en introduisant, par exemple, des plantes d'ombre, afin que les villageois utilisent les ressources de façon plus productive et plus durable.</p>		
<p>Consolidation des systèmes de production de semences afin d'assurer la sécurité alimentaire en Afghanistan : Une équipe multidisciplinaire procédera à une étude diagnostique afin de comprendre le système local de semences et l'impact de différentes interventions, d'en tirer des leçons et d'influencer les décideurs. Un deuxième volet consistera en une recension de la documentation existante sur les systèmes locaux de semences, et en une étude approfondie des besoins de l'agriculture non irriguée du nord de l'Afghanistan.</p>		
<p>Amélioration de la productivité par la gestion intégrée des ressources naturelles : Ce projet vise à accroître la sécurité alimentaire et la sécurité du revenu chez les ménages ruraux du Bhoutan, tout en assurant la durabilité des ressources écologiques, économiques et culturelles. Il s'agit de mettre en valeur des concepts, des approches et des méthodes communautaires de gestion des ressources.</p>		
<p>Régimes alimentaires ruraux traditionnels et systèmes alimentaires locaux du Yémen : Ce projet vise à accroître la production alimentaire locale et à favoriser la diversité des régimes alimentaires pour améliorer les résultats sur le plan de la santé. Non seulement il encourage les régimes alimentaires ruraux traditionnels et les systèmes de production alimentaire locaux, mais il permet d'engager un dialogue sur les politiques.</p>		

<p>Aquaculture et paludisme en Ouganda : Ce projet vise à déterminer d'éventuelles interventions (sociales et environnementales) pour atténuer le fardeau du paludisme tout en rehaussant les possibilités qu'offre la pisciculture comme moyen de subsistance.</p>		
<p>Agroécologie à l'est du lac Nasser : Ce projet vise à concevoir des stratégies durables qui permettront d'améliorer les conditions socioéconomiques et sanitaires ainsi que les moyens de subsistance des colons pauvres et marginalisés vivant dans des écosystèmes fragiles. La population, hommes et femmes, et les décideurs sont encouragés à envisager l'agroécologie comme système de culture de rechange, à augmenter les revenus grâce à une production à valeur ajoutée et à une commercialisation en fonction de créneaux spécifiques, tout en atténuant les menaces environnementales pour la santé humaine.</p>		

Les politiques, les stratégies et les initiatives mises en œuvre, de même que leurs résultats, sont décrits ci-dessous.

ACDI

Une agriculture favorable à l'environnement dans le contexte général du développement rural demeure la clé de l'atteinte des objectifs de développement pour le millénaire et de l'accélération du développement humain et économique durable dans les cinq secteurs visés par la politique actuelle de coopération au développement du Canada. L'agriculture, particulièrement en Afrique subsaharienne, est le principal moyen de subsistance de la majorité des pauvres, dont environ 70 % vivent en milieu rural.

Dans la politique actuelle de l'ACDI, la sécurité alimentaire est considérée comme un résultat cible du secteur prioritaire de la santé, tandis que l'entrepreneuriat rural et les questions de marché sont des cibles de soutien dans le secteur du développement du secteur privé. Dans le secteur de la durabilité de l'environnement, les défis agricoles que pose la gestion des ressources naturelles, tels que la dégradation de l'eau et des sols, sont mis en évidence.

Production durable : La politique agricole de 2003 de l'ACDI décrit l'importance de l'agriculture pour l'atteinte de plusieurs objectifs de développement pour le millénaire, tout en établissant les liens avec d'autres secteurs. Sur cette toile de fond, la politique décrit la manière dont l'ACDI renforce ces liens, les principes directeurs et les priorités de programme dans cinq grands secteurs thématiques.

L'un des objectifs de la politique agricole de 2003 de l'ACDI consiste à assurer « l'accroissement de la sécurité alimentaire, de la productivité agricole et des revenus ». Les priorités relatives à cet objectif consistent à améliorer l'accès à la terre, ainsi que la gestion et l'administration des terres, à diversifier et à intensifier les systèmes de production agricole, à réduire les pertes après récolte et, enfin, à accroître la sécurité alimentaire, l'éducation en matière de nutrition et l'utilisation des aliments disponibles.

Combattre les menaces environnementales : Le Canada contribue à un grand nombre d'institutions multilatérales dont les activités aident à lutter contre la désertification. Ces institutions comprennent le Fonds international de développement agricole (FIDA), l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) des Nations Unies, la Banque

mondiale, des banques régionales, le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Toutes ces institutions mettent en œuvre une foule d'activités de lutte contre la désertification, et certaines ont des dispositions particulières qui aident à la mise en œuvre de la Convention sur la lutte contre la désertification. Par exemple, le Centre de développement des terres sèches du PNUD travaille en étroite collaboration avec l'ACDI à un certain nombre de dossiers clés, tandis que le Mécanisme mondial de la CNUCLD mobilise des ressources pour lutter contre la dégradation des sols et la pauvreté.

En outre, le Canada contribue au Fonds pour l'environnement mondial (FEM), qui finance des efforts de lutte contre la désertification dans quatre secteurs, à savoir les changements climatiques, la biodiversité, les eaux internationales et l'appauvrissement de la couche d'ozone.

Le Fonds canadien pour l'Afrique a fait une contribution de 40 millions de dollars au Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI), un réseau mondial de 15 centres de recherche qui appuie la recherche de pointe dans le but de réduire la faim et la pauvreté, d'améliorer la nutrition et la santé et de protéger l'environnement en Afrique. Le soutien du Canada contribue à un vaste éventail d'activités qui profitent aux petits agriculteurs et aux productrices. De nouvelles variétés de haricot ont été créées et mises à l'essai en Afrique orientale et centrale, tandis que de nouvelles variétés de pomme de terre nourrissent la population en Éthiopie. De nouvelles graminées fourragères ont été introduites au Malawi et en Ouganda, et certaines collectivités de ces pays mettent sur pied de nouvelles entreprises agroalimentaires axées sur l'élevage. Au Cameroun, au Kenya, au Malawi et au Mali, on travaille à renforcer des espèces indigènes d'arbre médicinal. Des chercheurs ont augmenté de près du tiers le poids corporel du tilapia, une variété commune de poisson, ce qui améliore les perspectives de commerce et de sécurité alimentaire. De plus, une formation et une aide technique sont offertes à des scientifiques qui œuvrent dans des domaines aussi divers que l'amélioration du maïs, l'aquaculture, la biotechnologie et la participation communautaire. Au Kenya, la recherche sur la commercialisation et la consommation des produits laitiers a permis aux autorités de renforcer les réformes réglementaires et d'offrir des services de formation et d'agrément aux producteurs et aux négociants locaux.

Politiques judicieuses sur le transfert de technologies et le développement de compétences : La politique agricole de 2003 de l'ACDI a également comme objectif « le renforcement des capacités nationales ». Les priorités de programmation consistent notamment à : appuyer l'analyse sectorielle, l'élaboration de politiques nationales et la planification stratégique et aider les pays en développement à renforcer leurs capacités d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques commerciales, de se doter d'infrastructures et de surmonter les obstacles au commerce tels que les règlements sanitaires et phytosanitaires. Les pays en développement ont besoin de renforcement des capacités pour participer à l'élaboration des cadres internationaux, pour élaborer des politiques nationales qui tiennent compte des priorités nationales et des exigences internationales, et pour mettre en œuvre ces politiques et respecter leurs obligations internationales.

Collaboration des secteurs public et privé : Le gouvernement collabore avec le milieu canadien de la recherche, y compris le milieu fédéral de la S-T, les universités et le secteur privé, à définir d'éventuelles mesures à prendre afin de diriger les avantages découlant de l'investissement canadien en R-D à l'appui du développement international, particulièrement dans les domaines des sciences de la vie (y compris l'agriculture), de l'éducation et de l'environnement.

CRDI

Pauvreté rurale et environnement : L'initiative de programme Pauvreté rurale et environnement (PRE) soutient la recherche axée sur les besoins des pauvres des milieux ruraux vivant dans des écosystèmes endommagés ou vulnérables. Son but est d'appuyer la recherche-action participative, l'analyse des politiques, ainsi que les innovations et les réformes institutionnelles, et de contribuer à la création de réseaux, de partenariats et de collectifs de praticiens, afin de renforcer les institutions, les politiques et les pratiques destinées à améliorer la sécurité alimentaire et hydrique et la sécurité du revenu des pauvres en milieu rural qui résident dans des écosystèmes montagneux et côtiers endommagés ou vulnérables.

Pour atteindre ces objectifs, l'initiative de programme appuiera des activités s'inscrivant dans quatre grands axes thématiques visant à :

- instaurer une bonne gouvernance environnementale en vertu de laquelle toutes les parties en cause, y compris les groupes marginalisés, participent à la prise de décision en EGRN et les politiques sont déterminées par la recherche sur le terrain et les besoins des intéressés;
- rendre l'accès aux ressources naturelles et les droits d'utilisation connexes plus équitables par le renforcement de la capacité de négociation des pauvres en milieu rural pour la défense ou l'élargissement de leurs droits en matière de ressources naturelles;
- renforcer la capacité des collectivités de s'adapter à l'intégration dans des systèmes sociaux et économiques plus vastes (p. ex., urbanisation, mondialisation et intégration des marchés) et d'en tirer parti;
- favoriser l'apprentissage adaptatif (gestion adaptative des écosystèmes, surveillance participative des écosystèmes, conception expérimentale des politiques) dans des points chauds du globe où prévalent la pauvreté rurale et la dégradation de l'environnement.

PRE poursuit le travail accompli dans le cadre de quatre initiatives de programme précédentes : Eau, terre et vie (PLAW), Gestion communautaire des ressources naturelles en Asie (GCRN), Solutions de rechange pour la gestion des ressources naturelles en Amérique latine et dans les Caraïbes (Minga) et Utilisation durable de la biodiversité (UDB). Ces quatre programmes, créés en 1996, ont été intégrés à PRE en avril 2005. En s'appuyant sur les leçons apprises de la programmation EGRN antérieure, l'initiative adopte une approche conjuguant l'appui à la recherche-action participative en vue de la production de connaissances pour une GRN durable, équitable et efficace, le développement des capacités pour rendre les chercheurs plus aptes à exécuter avec rigueur des recherches de terrain et pour mieux faire participer les décideurs aux processus multi-intervenants, ainsi que l'engagement sur le plan des politiques visant à forger des partenariats d'action et d'apprentissage et des alliances entre des décideurs appartenant à des horizons différents.

Écosanté : Le programme Écosanté du CRDI appuie des projets axés sur la transformation de l'agriculture par la gestion des écosystèmes, une agriculture durable pour des approvisionnements alimentaires fiables au niveau des ménages ainsi qu'aux échelons national, régional et mondial, et la lutte contre les ravageurs, la sécheresse et la désertification, compte tenu du caractère multifonctionnel de l'agriculture.

De 2000 à 2004, le programme Écosanté utilisait l'agroécosystème comme cadre de travail et point d'insertion pour améliorer la gestion des écosystèmes, particulièrement en milieu rural. Le programme favorisait la collaboration avec les professionnels de la santé, les gestionnaires

des ressources naturelles et d'autres parties désireuses d'améliorer le bien-être humain. Écosanté améliore les connaissances agroécosystémiques sur les aliments, les maladies, les polluants chimiques et la santé professionnelle. Il favorise les pratiques agroécosystémiques multidimensionnelles, en reliant la sécurité alimentaire et la nutrition. Nous travaillons par exemple à la transformation de l'agriculture pour l'alimentation et la nutrition, notamment en ce qui a trait à la vitamine A. Nous examinons aussi la façon dont les systèmes de production alimentaire et agricole influent sur la durabilité de la santé et de l'environnement. Le programme encourage une nutrition améliorée grâce à l'élaboration de politiques, à la technologie et à l'éducation.

Depuis 2005, le programme Écosanté contribue à une amélioration de la sécurité alimentaire et de la diversité des régimes alimentaires. Il comprend la transformation de l'agriculture et la préservation de la biodiversité. Les systèmes agricoles de transformation ont des incidences sur les écosystèmes, la santé humaine, la diversité des régimes alimentaires et la sécurité alimentaire des collectivités rurales. Écosanté appuie la recherche liée aux incidences de cette transformation sur les revenus, la sécurité alimentaire, la diversité des régimes alimentaires et les moyens de subsistance des ménages. (par exemple, passer de cultures vivrières à des cultures d'exportation, de multicultures à des monocultures, de cultures traditionnelles à des cultures génétiquement modifiées, de pratiques établies à de nouvelles méthodes de gestion; dépendre davantage des pesticides et des engrais en réponse à des changements d'orientation et à l'évolution de la technologie).

Engagement quatre :

Nous nous efforcerons de faire en sorte que les politiques concernant le commerce des denrées alimentaires et agricoles et les échanges en général contribuent à renforcer la sécurité alimentaire pour tous grâce à un système commercial mondial à la fois juste et axé sur le marché.

Programme	Année initiale	État
ACDI		
Amélioration de la productivité et du succès sur le marché des agriculteurs éthiopiens : Ce projet de 9,9 millions de dollars a pour but de contribuer à l'amélioration de la productivité et de la production agricoles grâce à un développement agricole axé sur le marché afin que la population rurale bénéficie de moyens de subsistance améliorés et durables. Le projet mettra l'accent sur le regroupement des agriculteurs afin d'augmenter leur pouvoir de négociation, d'accroître les débouchés agroalimentaires et d'améliorer l'accès à l'information commerciale.	2004	2009
Soutien à la population agricole de la Guinée : Le but de ce projet de 13 millions de dollars est de réduire la pauvreté en Guinée grâce à des programmes sociaux et économiques menés dans des secteurs particuliers de l'économie (agriculture, élevage et artisanat). Ce projet se compose de deux volets importants : le renforcement des capacités et le soutien à des activités de production de revenus.	2003	2009

<p>Programme de soutien aux régions rurales de la côte au Mozambique : Ce projet emprunte l'approche des moyens de subsistance ruraux durables pour aider à atténuer la pauvreté rurale. Il cible les secteurs les plus démunis de la population de Cabo Dekgad en renforçant les capacités et les réseaux de soutien pour : promouvoir le développement agricole et rural; accroître la sécurité alimentaire et la production de revenus; améliorer l'éducation et la santé.</p>	2003	2005
<p>Amélioration à la ferme de la salubrité alimentaire et de l'assurance de la qualité (Uruguay et Paraguay) : Ce projet de 1,6 million de dollars vise à aider les organisations paraguayennes et uruguayennes de l'industrie bovine et ovine à améliorer la salubrité à la ferme et l'assurance de la qualité. Il prévoit aussi la mise au point de systèmes de traçabilité.</p>	2004	2008
<p>Projet de formation de chefs de file en agriculture : Ce projet de 1,9 million de dollars visait à préparer les chefs de file d'organisations agricoles de l'Afrique de l'Ouest à participer pleinement et à exprimer leurs points de vue dans le cadre des préparatifs aux négociations de l'OMC. Le résultat escompté était le développement d'un marché équitable où les producteurs obtiennent des revenus plus stables et où la sécurité alimentaire est améliorée.</p>	2002	2005
<p>Normes sanitaires et phytosanitaires : L'ACDI a contribué aux fonds en fiducie pertinents de la FAO pour appuyer la participation des pays en développement aux réunions du Codex Alimentarius et à la Convention internationale pour la protection des végétaux.</p>	2004	2006
<p>Rural Enterprise and Agri-service Promotion (REAP) – Kenya : REAP a facilité l'établissement d'une coentreprise à but lucratif qui relie les petits exploitants agricoles à des marchés d'exportation à valeur élevée en leur fournissant des prêts pour des semences, des intrants techniques, des services de vulgarisation et l'accès aux marchés selon le régime de la rémunération des services. Le revenu annuel moyen de l'agriculteur est passé de 120 USD par an à entre 400 et 600 USD selon son stade d'évolution.</p>		
<p>Projet AGENT – Zimbabwe : Grâce à une aide financière de l'ACDI, le projet AGENT a permis de mettre en réseau et de former des négociants ruraux qui fournissent aux petits producteurs un accès amélioré aux marchés des intrants et des extrants, le crédit étant l'outil commercial fondamental. Depuis 1995, 580 négociants ont été établis et reliés au secteur privé et 60 % ont été entièrement absorbés dans le réseau de distribution du secteur privé.</p>	1995	en cours
<p>Livestock Marketing Enterprise (LIME) – Kenya : LIME a facilité l'établissement de cinq entreprises de production pastorale – regroupant 176 hommes et 64 femmes – autour des points d'eau que le projet a aidé à remettre en état à la grandeur du district de Garissa au Kenya. À ce jour, les pasteurs ont tiré des revenus de 212 167 \$ de la vente facilitée de bétail (en moyenne 605 \$ par membre).</p>		

Les politiques, les stratégies et les initiatives mises en œuvre, de même que leurs résultats, sont décrits ci-dessous.

Initiatives fédérales

Négociations de l'OMC pour renforcer la discipline en matière de subventions à la pêche : En tant que signataire du Plan de mise en œuvre du Sommet mondial du développement durable et participant au Cycle de Doha de l'OMC, le Canada appuie l'élimination des subventions qui contribuent à une surcapacité dans le secteur des pêches. Le Canada est d'avis que les disciplines en matière de subventions doivent être claires, transparentes et susceptibles d'application. Les discussions internationales se poursuivent sur la détermination des subventions à la pêche qui doivent faire l'objet de disciplines. Le Canada reconnaît l'importance de ce secteur pour les pays en développement et la nécessité de prendre en compte les préoccupations relatives à la sécurité alimentaire, la réduction de la pauvreté et les moyens de subsistance dans ce contexte.

Négociations de l'OMC sur l'agriculture : Le Canada s'engage à tenir des discussions sur la croissance et le développement dans le cadre des négociations de l'OMC. Il continue d'insister sur le fait que l'obtention d'un résultat ambitieux dans le cadre des négociations sur l'agriculture est la façon la plus efficace de contribuer au développement des pays en développement et d'alléger la pauvreté. C'est le cas, notamment, des réductions harmonisées relativement au soutien interne affectant les échanges, de l'amélioration considérable de l'accès aux marchés et de l'élimination des subventions à l'exportation d'ici 2013.

Le Canada approuve également les mesures qui faciliteraient la transition des pays en développement vers une libéralisation accrue du commerce, notamment de plus longues périodes de mise en place progressive et des réductions moins draconiennes du soutien et de la protection. Dans le cadre des négociations de l'OMC, le Canada est en faveur de mesures de traitement spécial et différentiel axées sur des critères et visant à répondre à des besoins de développement particuliers dans le cas des pays en développement. Le Canada reconnaît la situation difficile des pays les moins avancés, c'est pourquoi il est en faveur des mesures spéciales comme l'absence d'engagements par suite du présent cycle.

ACDI

En ce qui a trait à l'ACDI, les activités visant à accroître les capacités des pays en développement comprennent : la création d'institutions, un soutien technique à la croissance de la productivité, le développement de nouveaux produits, le regroupement d'agriculteurs en coopératives, l'accès à des capitaux (y compris le microfinancement), l'adoption de normes de salubrité et de qualité des aliments et la prestation de conseils sur la façon de promouvoir et de vendre des produits alimentaires à l'échelle locale, nationale et internationale. De même, le Canada continuera d'offrir une aide technique aux pays en développement pour leur permettre de participer aux accords commerciaux internationaux et d'en tirer profit.

Aide alimentaire : Les programmes canadiens d'aide alimentaire relèvent de l'ACDI. Toute l'aide alimentaire du Canada est fournie intégralement à titre de subventions, principalement dans le cadre du Programme alimentaire mondial (PAM). De plus, le Canada a récemment modifié sa politique d'aide alimentaire afin qu'on puisse acheter jusqu'à 50 % des secours alimentaires canadiens auprès des pays les moins avancés et des pays en développement à faible revenu. Jusqu'ici, les achats d'aide alimentaire du Canada à l'extérieur du pays étaient plafonnés à 10 %. En outre, l'ACDI met un accent accru sur les besoins urgents des plus vulnérables et sur des programmes axés notamment sur l'alimentation scolaire. On s'attend à ce que ces changements d'orientation augmentent l'efficacité et l'efficience de l'aide

alimentaire canadienne.

Participation à des organisations internationales : Le Canada participe et contribue également à diverses organisations internationales liées au commerce et à la sécurité alimentaires, notamment la Convention relative à l'aide alimentaire (CAA) du Conseil international des céréales, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Fonds international de développement agricole (FIDA), le Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce (FANDC), le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI) et d'autres organisations pertinentes financées par l'intermédiaire de l'ONU (p. ex., le sous-comité consultatif de l'écoulement des excédents de la FAO, le Codex Alimentarius, la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV) et l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE)).

CRDI

Initiative de programme Commerce, emploi et compétitivité (CEC) : L'initiative de programme CEC du CRDI aide les pays en développement à prendre part de façon plus efficace à l'économie mondiale. Au cours de sa plus récente période de programmation, celle de 2000 à 2005, CEC a appuyé la recherche qui vise à faire valoir et à défendre les intérêts et la capacité de négocier des pays en développement lors des négociations commerciales, et faire en sorte que leurs politiques nationales soient conformes aux engagements commerciaux internationaux et aux objectifs du développement international. L'aide sert à maintenir ou à mettre sur pied de nouveaux réseaux qui travaillent à l'échelle régionale ou mondiale à des questions commerciales actuelles ou nouvelles, comme la politique sur la concurrence, l'investissement, le commerce et l'agriculture, ainsi que le commerce des services. Font également l'objet d'un soutien les initiatives nationales qui produisent les renseignements voulus pour élaborer des positions officielles et appuyer la société civile dans le cadre des négociations et des débats commerciaux internationaux. Une attention spéciale est accordée à des questions parfois négligées dans les analyses économiques traditionnelles, dont les dimensions économiques politiques, les considérations institutionnelles et l'environnement favorable. Les produits de recherche sont diffusés au pays au moyen de séminaires et de rapports et dans le monde entier au moyen de publications.

Engagement cinq :

Nous nous efforcerons de prévenir les catastrophes naturelles et les crises provoquées par l'homme, d'y être préparés, et de répondre aux besoins alimentaires provisoires d'urgence, d'une façon qui stimule la reprise, le redressement et le développement et renforce la capacité de satisfaire les besoins futurs.

Programme	Année initiale	État
ACDI		
Bureau de la prévention des crises et du relèvement (BPCR) du PNUD : Le BPCR est le centre d'excellence des programmes d'intervention à la suite d'un conflit et en cas de catastrophe du PNUD. Par le truchement du fonds de fiducie thématique visant la prévention des crises et le relèvement, le Canada apporte une contribution non conditionnelle pour aider les équipes nationales de l'ONU à préparer des plans d'intervention en cas de catastrophe, à concevoir des programmes de relèvement à la suite d'un conflit, et à intégrer les questions d'égalité des sexes à leurs efforts d'édification de la paix.		en cours
Accroissement des capacités d'intervention en cas de catastrophe naturelle (divers)		en cours
Élaboration de mécanismes efficaces d'intervention d'urgence (divers)		en cours
CRDI		
Système intégré de gestion environnementale (SIGA) : Le SIGA est un système d'information géographique conçu pour aider les municipalités à prévenir et à réduire les catastrophes naturelles dans les zones urbaines vulnérables. Au cours de 2005, 80 techniciens municipaux ont pris part à trois ateliers régionaux de formation tenus dans la région de l'ALC. Un DVD et un manuel de l'utilisateur ont également été produits et téléchargés dans le site Web.		
Renforcement d'un système municipal de prévention des catastrophes : Le programme PURE du CRDI a financé le Centre régional d'information sur les catastrophes en ALC pour mettre en valeur un système d'information régional adéquat qui aide les municipalités à renforcer le processus de prise de décision en matière de prévention des catastrophes naturelles.		

Les politiques, les stratégies et les initiatives mise en œuvre, de même que leurs résultats, sont décrits ci-dessous.

Initiatives fédérales

La dévastation côtière provoquée par le tsunami du 26 décembre 2004 a frappé de façon disproportionnée le secteur des pêches, et le Canada a encouragé la FAO à en tenir compte dans son affectation de fonds. On veut ainsi maintenir et améliorer en permanence la sécurité alimentaire, réduire la pauvreté et assurer la viabilité sociale – en fonction des besoins, des cultures et des priorités des pays touchés. Dans les tribunes internationales sur les politiques relatives à la pêche, le Canada continue de veiller à prévenir une capacité de pêche excessive pendant le processus de reconstruction.

Mise au point d'un système d'alerte aux tsunamis : Le Canada participe à l'élaboration d'un programme international d'alerte aux tsunamis à l'intention des États-nations admissibles à l'APD dans l'océan Indien, en mettant l'accent sur le Sri Lanka et peut-être les petits États insulaires, en plus d'un éventuel prélèvement ou subvention pour un fonds de fiducie relatif aux tsunamis. En 2005, le Canada a versé une contribution de 25 000 \$ au fonds mis sur pied par la COI pour un système d'alerte aux tsunamis.

ACDI

Règlement des conflits : Par le truchement de l'Unité de la paix et de la sécurité de l'ACDI, le Canada étend son soutien à des organisations qui assurent la médiation de solutions justes et durables à des conflits. En collaboration avec Affaires étrangères Canada, l'Unité de la paix et de la sécurité a pour mandat d'aider les pays frappés par un conflit à rétablir la paix et la stabilité, ainsi que de favoriser la capacité canadienne de consolidation de la paix et la participation du Canada aux initiatives internationales de consolidation de la paix.

Amélioration de la capacité de préparation aux catastrophes naturelles : Le Canada apporte un soutien à plusieurs initiatives destinées à accroître la capacité des pays à faible revenu et à déficit vivrier (PFRDV) à se préparer et à réagir aux catastrophes naturelles, en appuyant des partenaires tels que la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge, l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture, le Programme des Nations Unies pour le développement et l'Organisation panaméricaine de la santé. Grâce à ces divers mécanismes, plus de 20 PFRDV ont reçu une aide canadienne à la préparation aux catastrophes et à leur prévention.

Le Canada a joué un rôle intégral dans la rédaction et la négociation du Cadre d'action de Hyogo à la Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes, tenue en janvier 2005 au Japon, qui a pavé la voie à des mesures visant à accroître la résistance des pays et des collectivités aux catastrophes au cours des 10 prochaines années. Les objectifs particuliers de cette conférence étaient de veiller à faire de la réduction des risques de catastrophe une priorité tant nationale que locale, de renforcer la préparation aux catastrophes pour assurer une intervention efficace à tous les niveaux, ainsi que de déterminer, d'évaluer et de surveiller les risques de catastrophe et d'améliorer l'alerte rapide.

De plus, l'ACDI appuie le Fonds de renforcement des capacités de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge (FISCR). Ce fonds sans affectation spéciale peut servir à favoriser l'innovation dans le renforcement des capacités des sociétés nationales par une aide à la conception de nouveaux programmes et le financement des programmes prioritaires prévus. En 2005, le Canada a versé 500 000 \$ à ce fonds, qui a aidé un certain nombre de

PFRDV dont l'Angola, le Ghana, le Cambodge, la Mongolie, l'Ouzbékistan, la Géorgie et l'Afghanistan.

De même, en 2005, un montant de 500 000 \$ a été versé à la Division de la gestion et de la coordination des catastrophes de la FISCR, qui joue un rôle de leadership, de coordination et de soutien auprès des sociétés nationales de la Croix-Rouge relativement à la préparation aux catastrophes, de même qu'aux politiques, aux opérations, à la logistique et à l'information de gestion s'y rattachant. En outre, la Division de la gestion et de la coordination des catastrophes donne une formation pour habiliter les sociétés nationales à réduire les risques au sein de leurs collectivités et à mieux se préparer aux urgences. Des PFRDV tels que la Zambie, le Swaziland, le Sri Lanka et le Kenya ont bénéficié de cet appui.

Les programmes de la FISCR pour les petits États insulaires en développement (PEID) ont également reçu un soutien du Canada au cours de l'exercice 2005-2006 (850 000 \$). Ces programmes sont axés sur la vulnérabilité particulière aux catastrophes des petits États insulaires en développement.

Le bureau des Caraïbes de l'ACDI apporte lui aussi un appui à la préparation aux catastrophes et à leur prévention. Le bassin des Caraïbes est une des régions du monde les plus exposées aux catastrophes naturelles. Les pays membres de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) sont vulnérables aux ouragans, aux tremblements de terre, aux éruptions volcaniques, aux inondations et à la sécheresse occasionnelle. Le Fonds de gestion des catastrophes naturelles pour les Antilles, qui est subventionné par l'ACDI, poursuit deux objectifs : renforcer les moyens dont disposent les organes de gestion des catastrophes pour prévenir les catastrophes ou en atténuer les effets; fournir de l'assistance quand surviennent de grandes catastrophes naturelles. Par exemple, au Belize, dans les îles Vierges britanniques, à la Grenade et à Sainte-Lucie, le Fonds finance un projet qui encourage l'application de normes de construction sécuritaires pour que les bâtiments résistent aux ouragans et aux tremblements de terre.

Élaboration de mécanismes efficaces d'intervention d'urgence : La récente Révision de la réponse humanitaire (2005, terminée), mise en œuvre par le coordonnateur des secours d'urgence, consistait en un examen indépendant et approfondi des capacités d'intervention humanitaire à l'échelle du système, l'accent étant mis sur les Nations Unies. Ce processus a fait ressortir les lacunes du système humanitaire, l'une d'entre elles étant la question d'accorder un financement humanitaire plus souple, plus équitable et dans de meilleurs délais. Les éléments de cet examen, dont la nécessité de faciliter des interventions humanitaires plus rapides en améliorant les délais d'approbation du financement humanitaire, ont par la suite été avalisés par l'Assemblée générale de l'ONU au Sommet mondial en septembre 2005.

Le Canada a collaboré de près avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (BCAH) des Nations Unies à mettre sur pied un Fonds central d'intervention d'urgence (CERF) élargi. Le Canada a particulièrement axé ses efforts sur les questions de gestion et de gouvernance pour veiller à ce que le CERF puisse fonctionner plus efficacement. Un CERF amélioré rehausserait grandement la capacité de l'ONU de réagir à des crises qui surviennent soudainement, de même qu'à des urgences oubliées.

Par ailleurs, le Canada appuie vivement l'Initiative sur les principes et bonnes pratiques d'action humanitaire, qui vise à améliorer l'action humanitaire internationale en veillant à ce que les interventions des gouvernements donateurs soient efficaces, équitables et conformes aux principes d'humanité, d'impartialité, de neutralité et d'indépendance. Cette initiative a pour objectif d'accroître la coordination des approches stratégiques des donateurs vis-à-vis de la prise de décisions et de l'affectation des ressources; d'assurer un financement plus prévisible, plus souple et plus rapide des interventions en cas de crise; d'articuler les

interventions internationales sur des évaluations des besoins fondées sur des critères objectifs et d'assurer un financement équitable à l'égard de toutes les crises; enfin, de veiller à ce que les interventions des donateurs soient conformes au droit humanitaire international et en particulier aux principes d'humanité, d'impartialité, de neutralité et d'indépendance.

Le Canada joue un rôle de chef de file dans le cadre de l'Initiative sur les principes et bonnes pratiques d'action humanitaire puisqu'il s'est engagé à réagir de manière efficace aux crises humanitaires et à améliorer la protection et l'aide accordées aux populations touchées.

L'Initiative sur les principes et bonnes pratiques d'action humanitaire témoigne de la volonté du Canada de renforcer le système humanitaire international, d'améliorer la protection des civils et d'assurer des interventions efficaces et équitables face aux crises humanitaires qui éclatent de par le monde. De juin 2003 à juillet 2005, le Canada a présidé l'initiative dans son ensemble de même que le Groupe de mise en œuvre des principes et bonnes pratiques d'action humanitaire, situé à Genève. En outre, dans le cadre de son engagement continu à l'égard de l'Initiative sur les principes et bonnes pratiques d'action humanitaire, le Canada a élaboré un projet de stratégie nationale pour la mise en œuvre des principes et bonnes pratiques d'action humanitaire qui ont été avalisés en 2003 à Stockholm, en Suède. Cette stratégie décrit la façon dont le Canada mettra en œuvre ces principes et bonnes pratiques dans ses propres politiques et programmes d'aide extérieure et de développement.

Depuis 2003, le Canada apporte également une aide (200 000 \$ par an) à l'Équipe de réserve de l'ONU chargée de l'évaluation et de la coordination en cas de catastrophe (UNDAC). Cette équipe est formée de professionnels de la gestion des catastrophes qui sont nommés et subventionnés par les gouvernements membres, le BCAH, le PNUD et des organismes humanitaires opérationnels des Nations Unies tels que le PAM, l'UNICEF et l'OMS. À la demande d'un pays frappé par une catastrophe, l'équipe UNDAC peut être déployée en l'espace de quelques heures aux fins de l'évaluation rapide des besoins prioritaires et pour qu'elle aide les autorités nationales et le coordonnateur résident des Nations Unies à coordonner des secours internationaux sur place.

Le Canada contribue au Fonds d'urgence pour les secours en cas de catastrophes de la FISCR, qui vise à fournir aux sociétés et aux délégations nationales les fonds initiaux voulus pour atténuer immédiatement les souffrances des collectivités touchées par une catastrophe soudaine, latente ou oubliée.

Renforcement des liens entre les opérations de secours et les programmes de

développement : Un soutien institutionnel ciblé, tant financier que sur le plan des politiques, vient renforcer la coordination entre les organismes de l'ONU qui travaillent à l'intersection de l'aide humanitaire et du relèvement. L'un des éléments clés du document final du Sommet mondial 2005 de l'ONU a été l'engagement de créer une Commission de consolidation de la paix de l'ONU, dotée d'un bureau de soutien et d'un fonds de fiducie. Lors de résolutions simultanées adoptées à l'Assemblée générale et au Conseil de sécurité, les États membres ont voté le 20 décembre 2005 en faveur de la création de cet organe. Le Canada collabore de près à ce processus, grâce auquel l'ONU coordonnera mieux les efforts de relèvement à la suite d'un conflit.

Activités de déminage : En 1998, le Canada a établi le Fonds canadien d'action contre les mines terrestres (FCAMT), en s'engageant d'y verser 100 millions de dollars sur cinq ans, afin de donner un élan aux objectifs de la Convention d'Ottawa. De plus, à titre de pays organisateur de la conférence de signature de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel (qu'on appelle aussi la Convention d'Ottawa), le Canada est tenu par l'article 6 de la Convention d'aider les États signataires aux prises avec des mines terrestres et d'autres

engins non explosés à se défaire de ces engins mortels.

Compte tenu de l'envergure du travail à faire pour déminer la planète, on a renouvelé le FCAMT en 2003 pour cinq autres années en y accordant un financement supplémentaire de 72 millions de dollars dont la mise en œuvre doit être assurée par l'ACDI et les ministères des Affaires étrangères et de la Défense nationale. Ce financement permet au Canada d'appuyer les opérations de déminage dans un vaste éventail de pays touchés par la prolifération d'engins non explosés, en les aidant à réduire le nombre de victimes et à créer des possibilités de développement agricole et de développement économique autre dans les régions minées. De plus, le FCAMT subventionne des projets de sensibilisation aux risques posés par les mines et d'aide aux victimes, qui contribuent aussi à réduire les préjudices causés aux civils et à mieux intégrer au sein de la collectivité les victimes directes d'accidents causés par des mines et d'autres engins explosifs.

Une aide au déminage complémentaire au FCAMT est également offerte par les voies traditionnelles de l'ACDI, qui reconnaît l'utilité des efforts de déminage pour favoriser les objectifs de développement généraux des programmes nationaux de réduction de la pauvreté. On s'attend à ce que ces efforts se poursuivent au-delà de l'expiration en 2008 du FCAMT et sous-tendent les obligations permanentes du Canada aux termes de l'article 6 de la Convention d'Ottawa.

Engagement six :

Nous encouragerons l'affectation et l'utilisation optimales de l'investissement public et privé pour faire progresser les ressources humaines, les systèmes alimentaires, agricoles, halieutiques et forestiers durables et le développement rural, dans les zones à fort comme à faible potentiel.

Programme	Année initiale	État
ACDI		
Projet de développement économique communautaire : Ce projet vise à répondre aux besoins de développement communautaire de jusqu'à 36 petites collectivités urbaines et rurales de l'Ukraine et à habiliter les collectivités choisies à mobiliser leurs propres ressources, tout en travaillant avec les autorités locales à donner suite aux priorités économiques et sociales définies par la collectivité, un accent particulier étant mis sur la réduction de la pauvreté.	2004	2008
Recherche en matière de commerce et élaboration des politiques : Ce projet vise à appuyer les activités qui favorisent l'expansion du commerce au Bangladesh. Dans le cadre de ce projet, le Centre for Policy Dialogue mènera des recherches en matière de commerce, rédigera des documents stratégiques, élargira sa collaboration en matière de recherche, organisera des dialogues sur les politiques, des ateliers et des conférences, et préparera une série d'activités qui permettront de renforcer les capacités en matière de commerce.	2004	2009

<p>Programme de renforcement du secteur financier (PRSF) : Ce programme vise à s'attaquer aux enjeux hommes-femmes en favorisant l'égalité d'accès des femmes et des hommes aux services financiers, en encourageant la participation des femmes aux institutions financières et en les aidant à former des groupes économiques viables. On espère que le PRSF améliorera le rendement des établissements de microfinancement en Tanzanie, au moyen de subventions, d'assistance technique et de formation.</p>	2004	2009
<p>Projet d'appui aux opérateurs/trices de l'agroalimentaire : Le but de ce projet est d'augmenter la compétitivité, les revenus et les taux d'emploi en agroalimentaire au Sénégal. Ce projet d'une durée de cinq ans contribue au développement du secteur agroalimentaire en appuyant les petites entreprises des filières pêche, céréales, fruits et légumes et lait, ainsi que l'Institut de technologie alimentaire (ITA) pour lui permettre de mieux répondre aux besoins des opérateurs de l'agroalimentaire.</p>	2002	2007
<p>Cartographie sur l'insécurité alimentaire : L'ACDI apporte un soutien à l'élaboration d'un plan d'activités pour le secrétariat interinstitutions des systèmes d'information et de cartographie sur l'insécurité alimentaire et la vulnérabilité.</p>	2005	2006

Section 3. Annexe Statistique

Canada : Indicateurs de salubrité des aliments et indicateurs connexes provenant de bases de données internationales

Code	Indicateur	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	Source*, Notes
<i>Consommation et diversification alimentaires</i>																	
6	Consommation alimentaire : apport énergétique alimentaire (kcal/personne/jour) 1/		3,060					3,280					3,560				FAO. Les données sont recueillies tous les cinq ans.
7	Aliments sans amidon : part dans l'apport énergétique alimentaire total (%) 1/		74					72					72				FAO. Les données sont recueillies tous les cinq ans.
<i>Croissance économique, pauvreté et emploi</i>																	
8	Croissance du PIB par habitant (% annuel)	-1.3	-3.5	-0.4	1.2	3.8	1.9	0.5	3.1	3.2	4.7	4.4	0.9	2.3	1.1	2.0	BM/OCDE (BM)
12	Taux de chômage (%)	8.1	10.4	11.3	11.2	10.4	9.5	9.7	9.2	8.3	7.6	6.8	7.2	7.7	7.6	7.2	OIT
12m	Taux de chômage – hommes (%)	8.1	10.9	12.1	11.8	10.8	9.8	9.9	9.2	8.5	7.8	6.9	7.5	8.1	8.0	7.5	OIT
12f	Taux de chômage – femmes (%)	8.1	9.7	10.4	10.6	9.9	9.2	9.4	9.2	8.1	7.3	6.7	6.8	7.1	7.2	6.8	OIT
<i>Scolarisation et égalité entre les sexes</i>																	
14	Taux net de scolarisation dans l'enseignement primaire – total (%) 2/									97	98	100 a/					UNESCO. La collecte de données a commencé en 1998. Les données pour le Canada pour 2001-2004 ne sont pas disponibles.
14m	Taux net de scolarisation dans l'enseignement primaire – garçons (%) 2/									97	98	100 a/					UNESCO. La collecte de données a commencé en 1998. Les données pour le Canada pour 2001-2004 ne sont pas disponibles.
14f	Taux net de scolarisation dans l'enseignement primaire – filles (%) 2/									97	98	100 a/					UNESCO. La collecte de données a commencé en 1998. Les données pour le Canada pour 2001-2004 ne sont pas disponibles.
15	Dépenses publiques d'éducation en pourcentage du PIB 2/									5.8	5.6	5.2					UNESCO. La collecte de données a commencé en 1998. Les données pour le Canada pour 2001-2004 ne sont pas disponibles.

Code	Indicateur	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	Source*, Notes
16	Indice de parité entre les sexes pour le taux net de scolarisation dans l'enseignement primaire 2/									1.0	1.0	1.0 a/					UNESCO. La collecte de données a commencé en 1998. Les données pour le Canada pour 2001-2004 ne sont pas disponibles.
17	Indice de parité entre les sexes pour le taux net de scolarisation dans l'enseignement secondaire 2/									1.0 a/		1.0 a/					UNESCO. La collecte de données a commencé en 1998. Les données pour le Canada pour 2001-2004 ne sont pas disponibles.
18	Indice de parité entre les sexes pour le taux brut de scolarisation dans l'enseignement supérieur 2/									1.3	1.3	1.3	1.3 a/				UNESCO. La collecte de données a commencé en 1998. Les données pour le Canada pour 2002-2004 ne sont pas disponibles.
19	La proportion de sièges occupés par des femmes au parlement national / Congrès (%)	13	13	13	13	18	18	18	18	21	21	21	21	21	21	21	UIP (Division de la statistique – ONU) et Parlement du Canada.
<i>Santé et assainissement</i>																	
20	Population ayant accès à un système d'assainissement amélioré – totale (%)	100	100e	100e	100e	100e	100e	100e	100e	100e	100e	100e	100e	100	100e	100e	UNICEF.
20r	Population ayant accès à un système d'assainissement amélioré – rurale (%)	99	99e	99e	99e	99e	99e	99e	99e	99e	99e	99e	99e	99	99e	99e	UNICEF.
20u	Population ayant accès à un système d'assainissement amélioré – urbaine (%)	100	100e	100e	100e	100e	100e	100e	100e	100e	100e	100e	100e	100	100e	100e	UNICEF.
21	Population utilisant des sources d'eau potable améliorées – totale (%)	100	100e	100e	100e	100e	100e	100e	100e	100e	100e	100e	100e	100	100e	100e	UNICEF.
21r	Population utilisant des sources d'eau potable améliorées – rurale (%)	99	99e	99e	99e	99e	99e	99e	99e	99e	99e	99e	99e	99	99e	99e	UNICEF.
21u	Population utilisant des sources d'eau potable améliorées – urbaine (%)	100	100e	100e	100e	100e	100e	100e	100e	100e	100e	100e	100e	100	100e	100e	UNICEF.
22	Prévalence estimative du VIH dans la population (%)												0.3		0.3		UNAIDS. La collecte de données a commencé en 2001; les données sont recueillies tous les deux ans.

Code	Indicateur	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	Source*, Notes	
<i>Développement agricole</i>																		
23	Valeur ajoutée agricole (croissance annuelle en %)	3.1	-4.1	-6.1	6.7	1.3	1.4	0.1	-3.4	6.2	7.5	-1.4	-7.6	-5.2				BM/OCDE (BM). Les données les plus récentes dont on dispose datent de 2002. Veuillez noter que cet indicateur englobe également la foresterie, la pêche et la chasse.
24	Indice de la production vivrière, net par personne 1/		92					96					93					FAO. Les données sont recueillies tous les cinq ans.
25	Dépenses publiques consacrées à l'agriculture et au développement rural (% du total)		3	3	2	2	2	2	2	2	2	2						FMI (FAO). La dernière extraction de données a été effectuée en 2000.
<i>Irrigation, ressources naturelles et infrastructures</i>																		
26	Terres irriguées en pourcentage de la superficie agricole	1.1 b/	1.1 b/	1.1 b/	1.1 b/	1.1 b/	1.1 b/	1.1 b/	1.1 b/	1.1 b/	1.1 b/	1.1 b/	1.2	1.2 b/				FAO. Les estimations pour 2003-2005 seront établies en fonction du Recensement de l'agriculture de 2006.
27	Terres boisées en pourcentage de la superficie totale des terres	26.5										26.5						FAO. Des données ont été recueillies en 1990 et 2000. Une autre collecte de données a été effectuée en 2005 et des données seront de nouveau recueillies en 2010.
28	Les terres fortement dégradées représentent % de la superficie totale.	2										2						FAO. Des données ont été recueillies en 1990 et 2000. Une autre collecte de données a été effectuée en 2005 et des données seront de nouveau recueillies en 2010.

Code Indicateur	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	Source*, Notes
<i>Commerce et dette nationale</i>																
31d												83,527	32,246	87,300	55,734	OCDE. La collecte de données a commencé en 2001.
32	1.7	1.6	1.3	1.1	0.9	0.9	0.8	0.7	0.8	0.8	0.8	0.7	0.8	0.9	0.7	OCDE.
<i>Assistance au développement</i>																
33	0.44	0.45	0.46	0.45	0.43	0.38	0.32	0.34	0.3	0.28	0.25	0.22	0.28	0.24		OCDE. La dernière mise à jour des données a été effectuée en 2004; les données les plus récentes dont on dispose remontent à 2003.
34	209 d/	159 d/	43 d/	92 d/	89 d/	57 d/	132 d/	96 d/	51 d/	32 d/	116 d/	55 d/	83 d/	202 d/		FAO. La dernière mise à jour des données a été effectuée en 2004; les données les plus récentes dont on dispose remontent à 2003.

Notes :

* Si les données ont été extraites d'une source secondaire, cette source est indiquée entre parenthèses.

Consulter les directives, définitions et sources pour des notes plus détaillées.

1/ Valeurs calculées comme moyenne sur trois ans. L'année indiquée désigne l'année centrale de la période.

2/ Désigne l'année initiale de l'année scolaire.

a/ Estimation UIS

b/ Estimation FAO

c/ Donnée provisoire

d/ Donateur

Acronymes :

BM : Banque mondiale

CNUCED : Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

DSNU : Base de données sur les indicateurs du millénaire, Division de statistique de l'Organisation des Nations Unies

FAO : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

FMI : Fonds monétaire international

FRI : Fédération routière internationale

OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques

OIT : Organisation internationale du Travail

ONUSIDA : Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA

UIP : Union interparlementaire

UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

UNICEF : Fonds des Nations Unies pour l'enfance